

LE ROVE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

mars 2018

infos



SOMMAIRE

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ	4-5	MÉDIATHÈQUE	18-19	ÇA S'EST PASSÉ EN 2017	36-45
JEUNESSE	6-11	TRAVAUX	20-24	CULTURE	46-47
VIE DU ROVE	12-13	POLICE MUNICIPALE	25	SPORT ET LOISIRS	48-49
OMAS	14-15	CHRONIQUES DU ROVE	26-27	TRANSPORTS	50-51
COMITÉ DES FÊTES	16-17	ENVIRONNEMENT	28-35	INFOS PRATIQUES	52-59

POSE DES COMPTEURS ÉLECTRIQUES LINKY

ENEDIS (anciennement ERDF), entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité va remplacer l'ensemble des compteurs d'électricité de tous les foyers de France par des compteurs de nouvelle génération communicants dit «Linky».

Le déploiement a commencé en décembre 2015 et devrait s'achever en décembre 2021.

Au total, ce sont 35 millions de compteurs qui doivent être installés en France dans le cadre de la loi sur la transition énergétique.

Aujourd'hui, 8,5 millions de compteurs ont été installés (250 000 dans les Bouches-du-Rhône, 35 000 sur Marseille, 2700 sur Châteauneuf, etc).

Pour le Rove, ce sont 2735 compteurs qui doivent être posés entre le mois de mars 2018 et le mois de décembre 2018.

La question du Linky soulève un grand nombre d'interrogations et de polémiques. Il n'est pas question ici d'y apporter des réponses. Ce n'est pas notre rôle et nous n'en sommes pas compétents. Mais il semblait important d'expliquer la position de la commune dans cette affaire.

En début d'année 2018, une pétition anonyme circulait dans le village sous la bannière *dites non au nouveau compteur électrique Linky*. Celle-ci stipulait notamment que la commune était propriétaire des compteurs et ordonnait au maire d'agir pour empêcher l'installation de ces compteurs sur la commune.

Le 29 janvier 2018, une lettre du maire était distribuée aux habitants dans laquelle il était rappelé que **dans sa séance du 19 juin 2016, le conseil municipal du rove, malgré une marge de manoeuvre très fine sur les capacités de la commune à interdire l'installation**

de ces nouveaux compteurs, avait émis un avis défavorable à l'unanimité du compteur Linky au sein de la commune du Rove.

Il est mentionné dans cette délibération que la commune du Rove a statutairement transféré au Syndicat Mixte d'Electrification du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13) le pouvoir concédant en matière de réseaux de distribution publique d'électricité, qui a signé un cahier des charges de concession avec l'ERDF. De ce fait, les installations de comptage, conformément à l'article D342-1 du code de l'énergie, font partie du branchement et elles appartiennent aux ouvrages électriques concédés. Il est faux de dire qu'ils appartiennent à la commune.

Le 14 février dernier, le maire recevait en mairie la direction d'ENEDIS où l'ordre du jour portait sur les compteurs Linky. M. ROSSO a tenu à rappeler sa position.

Bien que le maire n'ait aucun pouvoir d'interdire l'installation des compteurs sur la commune, il a obtenu de la part d'ENEDIS l'assurance que si des particuliers s'opposent à leur installation, le prestataire qui aura besoin d'accéder aux compteurs d'électricité actuels n'aille pas au clash.

Il est à noter que si le compteur est accessible (en extérieur) la présence du particulier n'est pas indispensable pour la pose mais il a la possibilité d'obtenir un rendez-vous.

En revanche, si le compteur se trouve dans le logement, le rendez-vous est obligatoire.

A noter également que le refus de l'installation du compteur Linky pourrait entraîner pour le particulier une facturation des frais de relève du compteur.

**Madame, Monsieur,
Chère et cher rovenain,**

Vous avez en main la revue municipale Le Rove infos. Elle retrace l'intense actualité de l'année écoulée, riche en évènements et en réalisations. Vous y retrouverez également les grandes lignes de l'actualité de la vie locale pour l'année 2018.

Sur le plan national, l'année 2017 aura été marquée par des échéances électorales importantes. Un nouveau président de la République a été élu par défaut. Fort d'une majorité à l'assemblée nationale, il a mis en place une politique qui va aggraver la fracture sociale donc la situation des collectivités territoriales.

En effet, jamais nos institutions territoriales n'ont été à ce point mises à mal de la part du pouvoir central. Il y a une volonté farouche de réduire le rôle primordial des collectivités territoriales dans la gestion de notre pays et dans la préservation des équilibres économiques et sociaux. Creuset de la démocratie, facteur de la cohésion sociale, les structures institutionnelles locales, départementales ou régionales sont en passe d'être asservies totalement aux objectifs économiques à court terme du système en place : la financiarisation de tous les secteurs de la vie citoyenne est à l'ordre du jour. Les budgets des communes seront amputés d'après les révélations du Sénat de 21 milliards d'euros et non de 13 milliards d'euros comme annoncé par le gouvernement.

Gérer le budget de la commune devient de plus en plus difficile. Au Rove, nous avons réussi avec les élus du conseil municipal à maintenir un budget équilibré tout en réalisant de grands projets pour la commune et ses habitants. Au chapitre réalisation, nous pouvons également compter sur l'aide significative du département. Le compte administratif du budget 2017 laisse apparaître un excédent de 1 million 500 mille euros. Cette bonne santé financière, nous la devons à une gestion saine et rigoureuse.

Comme vous le savez, la préparation du budget communal se fait dans notre commune de manière collective et participative.

Malgré l'orientation budgétaire qui contraint les communes à faire des coupes sombres dans le social et surtout au niveau des services publics, je vais proposer un budget sans augmentation d'impôts et sans diminution des services rendus à la population.

En France, tous les services publics sont mis à mal et fragilisés par une politique gouvernementale contre les fonctionnaires sans précédent. Quand on met en danger le fonctionnement d'un service public, quel qu'il soit, ce sont les citoyens qui en sont les principales victimes.

Nous en faisons l'amère expérience au Rove avec les problèmes rencontrés au bureau de Poste et pour la distribution du courrier.

Qu'en serait-il demain si l'Etat continue la mise à mort de tous les services publics : fonction publique d'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière ?

J'ai l'intime conviction que la défense des services publics doit être l'affaire de tous. C'est pourquoi, j'appelle la population à rester vigilante et combattive sur cette question essentielle de notre société.

Nous sommes une commune dynamique et c'est surtout grâce à vous car chacun d'entre-vous participe activement au rayonnement du village.

Je voudrais aussi rendre hommage aux élus pour leur dévouement et au personnel communal pour leur service auprès de la population.

Le Rove c'est aussi le symbole de l'unité et de la proximité.

Nous y travaillons sans relâche pour préserver l'autonomie de notre village et la qualité de vie.

Avec ce bulletin municipal qui vient compléter notre site internet et notre page facebook Le Rove infos, vous retrouverez la richesse de notre vie locale que vous contribuez à rendre davantage meilleure par votre participation.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Directeur de la publication : Georges Rosso
Rédaction, conception, réalisation : Mairie du Rove
Service Communication
Impression : C.C.I. Imprimerie

Votre bien dévoué
Georges Rosso
Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Chevalier de la Légion d'Honneur



Succès populaire, unité, convivialité



C'est dans un gymnase archi comble et magnifiquement décoré pour la circonstance par les services techniques municipaux que la cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le vendredi 12 janvier en présence de plus d'un millier de personnes.

Comme à l'accoutumée, l'ambiance était très chaleureuse et l'organisation parfaite.

Sur la tribune étaient rassemblés les élus du conseil municipal et les 40 responsables d'associations du village autour du maire Georges ROSSO.

Dans une allocution d'une vingtaine de minutes, le premier magistrat, vice-président de la métropole a souhaité des vœux chaleureux à sa population. Il a également dressé un bilan de l'année écoulée ainsi que les grandes lignes de 2018.

Vous pouvez retrouver le discours complet sur le site officiel de la mairie www.lerove.fr

La soirée s'est poursuivie jusqu'à tard autour d'un buffet champagne préparé par les bénévoles du comité des fêtes, de l'omas et du personnel communal.

à la cérémonie des vœux du maire à la population



Maurice GOUIRAN, toujours fidèle à la cérémonie des vœux pour présenter ses nouveaux romans.

SUCCÈS DU PHOTOMATON FLASHBOX



**PLUS DE
600 TIRAGES
DE GROUPE**

Le photomaton Flashbox animé par Joris et Kim Rastello a une nouvelle fois fait fureur auprès du public qui a pu repartir avec une photo souvenir fun et originale offerte par la municipalité.

SORTIE OFFERTE PAR LA MUNICIPALITÉ DESTINATION PORTAVENTURA LES 26 ET 27 AVRIL

C'est par un vote unanime que la cinquantaine d'ados rovenains qui avait répondu à l'invitation du maire le 31 janvier dernier, ont choisi le séjour à PortAventura pour la sortie annuelle gratuite prévue en 2018.

Le maire du Rove, Georges Rosso, était entouré de son premier adjoint, Gérard Guissani, de son adjoint aux sports et à la culture, Paul Sabatino, de son adjointe au personnel Viviane Rosso, ainsi que du responsable municipal de la jeunesse, Christophe Rouzault.



Le premier magistrat a remercié les jeunes rovenains pour leur bon comportement et a expliqué le contenu de cette initiative municipale unique en son genre (dont il est l'initiateur). Après avoir donné quelques informations, il a mis aux voix la sortie. C'est sans surprise que la jeunesse s'est prononcée à l'unanimité en faveur du parc espagnol PortAventura.

Le premier magistrat a ensuite donné la parole à Christophe Rouzault, chargé de l'organisation du séjour. Ce dernier a précisé toutes les informations pratiques en insistant sur les recommandations apportées précédemment par monsieur le maire.



Quelques informations pratiques

****La sortie à PortAventura est prévue les 26 et 27 avril 2018.**

****Elle s'adresse aux jeunes domiciliés sur la commune du Rove, âgés de 15 ans dans l'année jusqu'à 17 ans révolus (nés entre le 28 Avril 2000 et le 31 décembre 2003).**

****Le séjour est entièrement gratuit pour les participants. Tous les frais (transport, hébergement, restauration, billetterie) sont pris en charge par la municipalité.**

****Les participants sont encadrés par des adultes (personnel communal).**

****Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie et à retourner avant le 9 mars.**

****Places limitées à 90 participants.**

****Seuls les 90 premiers dossiers d'inscriptions complets et retournés dans les délais seront retenus.**

****Important : Il est impératif d'être muni d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) pour participer au séjour. (gratuite et à commander via le site ameli.fr)**

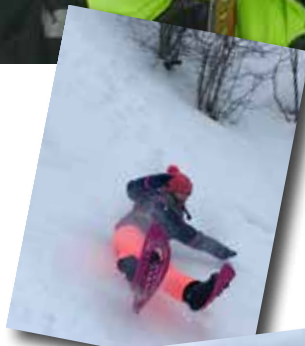
Pour tous renseignements complémentaires, appeler le 04 91 46 80 00 ou envoyer un mail à : jeunesse@le-rove.fr.

Pour rappel, chaque année, la municipalité du Rove offre un séjour gratuit aux jeunes de la commune. Depuis sa mise en place il y a plus de 30 ans (1987), les destinations ont été variées.

HISTORIQUE DES SORTIES

- **De 1987 à 2002** : journée au ski à la STATION DES ORRES
- **2003/2004** : week-end à ANCELLE
- **2005/2006/2007** : journée au parc d'attractions DISNEYLAND Paris
- **2008/2009** : 2 jours et 1 nuit au parc d'attractions PORTAVENTURA (Espagne)
- **2010** : 2 jours et 1 nuit au parc d'attractions GARDALAND (Italie)
- **2011 à 2017** : 2 jours et 1 nuit au parc d'attractions PORTAVENTURA (Espagne)

CLASSE NEIGE ET RÉSISTANCE POUR 79 ÉCOLIERS UNE INITIATIVE FINANCÉE À 50% PAR LA MUNICIPALITÉ



Les 79 élèves des classes de CM2 (accompagnés de trois enseignants) du groupe scolaire François Bessou du Rove, ont séjourné pendant une semaine (du 5 au 9 février) au centre départemental de jeunesse à AUTRANS (38). Ce séjour «neige et résistance» inscrit dans les sorties scolaires a été financé à 50% par la municipalité du Rove.

Au programme du séjour, les écoliers ont pu effectuer plusieurs séances de ski mais aussi des classes de découverte, une sortie en raquettes, la visite d'un musée et une journée d'excursion dans le Vercors sud au mémorial, haut lieu de la résistance. Le tout dans une parfaite ambiance et beaucoup de plaisir. Le séjour s'est parfaitement déroulé.

La mairie, par le biais de sa page facebook Le Rove infos et de son site internet, rendait chaque soir un compte rendu photos et écrit de la journée. Une initiative très appréciée par les parents qui ont pu rester au contact de leur bout de chou.

Toutes les photos sont à retrouver sur le site www.lerove.fr



LES VACANCES AU CENTRE AÉRÉ AFFICHENT COMPLET

Avec 150 jeunes participants le centre aéré (accueil de loisirs municipal) basé au complexe sportif « *Blaise Gouiran* » du 26 février au 9 mars affiche complet. Placés sous la direction de Jacky Hoellerer et encadrés par des moniteurs et animateurs Bafa recrutés par la municipalité, les jeunes âgés entre 4 et 14 ans vont pouvoir profiter d'activités sur place et de sorties : poney, parc figuerolles, lasergame, activités sportives, manuelles, jeux, etc. (les activités en extérieur sont selon les conditions météo)



Le maire, Georges Rosso, emploie d'importants moyens pour le développement et l'épanouissement de la jeunesse au sein de la commune du Rove. Le centre

aéré permet ainsi de proposer aux familles rovenaines une activité quotidienne à leurs enfants sur une amplitude horaire à la journée (de 8h15 à 17h).

CENTRE AÉRÉ 2018

Le centre aéré fonctionne pendant chaque vacances scolaires (sauf Noël)

Pour les 4/14 ans

« Petites » vacances scolaires FEVRIER / PRINTEMPS / OCTOBRE

Il accueille les enfants de 4 à 14 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame, etc, selon les conditions météorologiques).

Pour les petites vacances (février, printemps, octobre) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 17h. Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans.
Plus d'infos en mairie au 04.91.46.80.00 ou auprès du directeur du centre au 06.77.04.67.86.

Pour la session de printemps qui se déroulera du 23 avril au 4 mai 2018 (inscriptions en mairie : du 3 avril au 6 avril). Places limitées.

Pour la session d'octobre qui se déroulera du 22 octobre au 2 novembre 2018.

(inscriptions du 1^{er} au 5 octobre en mairie). Places limitées

L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs Bafa recrutés par la municipalité. Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

Pour les 4/16 ans

« Grandes » vacances scolaires JUILLET ET AOÛT

Le centre aéré ouvrira ses portes le 9 juillet 2018 jusqu'au 24 août pour les enfants et adolescents de 4 à 16 ans. Les inscriptions pour les mois de juillet et d'août se tiendront en mairie : du 4 juin au 15 juin de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Puis du 2 juillet au 6 juillet pour le mois d'août. Places limitées.

Le centre accueille les 4-13 ans à l'école primaire de 8h15 à 17h du lundi au vendredi et les 13-16 ans au gymnase « Blaise Gouiran » de 8h15 à 17h du lundi au vendredi.

La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, golfy, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges.

396 inscrits en juillet 2017 (210 enfants)

285 inscrits en août 2017 (164 enfants)



REGARD SUR LE HANDICAP LES ÉCOLIERS SENSIBILISÉS



Le 17 octobre dernier, 143 écoliers de l'école élémentaire (entre 8 et 11 ans) ont participé à une journée de sensibilisation sur le handicap au sein du groupe scolaire.

Les bénévoles de l'association «nouveau regard sur le handicap» ainsi que les associations (Centre d'interprétariat de liaison, Dyspraxie France Dys, Association sportive Swa et Trisomie 21 BdR) ont animé cette journée qui se déclinait en plusieurs ateliers.

Faire accepter la différence et ne pas associer «handicap et malheur», tels ont été les buts recherchés par les associations réunies pour cette journée si particulière. La question du handicap a été abordée simplement avec les élèves afin qu'ils puissent se débarrasser d'un handicap majeur, celui du «préjugé face aux personnes en situation de handicap».

Les enfants ont été accueillis par groupes



dans des ateliers par des personnes handicapées sur les thèmes tels que : difficultés d'accessibilité en fauteuil roulant ; vie quotidienne des handicapés moteur, des sourds, des non-voyants ; langue des signes ; les troubles d'apprentissages (DYS) ; la personne handicapée et le sport, etc.

Le résultat a été à la hauteur de cette belle initiative soutenue par la municipalité du Rove qui a notamment invité les intervenants et les enseignants au restaurant Le K, le midi.

Les enfants, les enseignants, le personnel des écoles, tous ont été marqués par cette belle journée qui a permis de donner une ouverture «plus vraie et plus proche» sur le handicap en général comme l'a confié Marie-Jo Klein, présidente de l'association «nouveau regard sur le handicap».

LES ÉLÈVES DU CM1 REÇUS EN MAIRIE



Le 28 novembre, les élèves des deux classes de CM1 (du groupe scolaire communal François BES-SOU) de Mme Laetitia GIANAZZI et de M. David GUEVARA, 60 élèves au total, ont été reçus dans la salle du conseil municipal par monsieur le maire Georges ROSSO accompagné de quatre adjointes (Mme Chantal GIRAUD, adjointe aux écoles, Mme Viviane ROSSO, adjointe au personnel, Mme Jeanne CORTES, adjointe au CCAS et à la petite

enfance et Mme Nicole DESMATS, adjointe au protocole).

C'est dans la configuration d'un conseil municipal extraordinaire que durant près de deux heures, le premier magistrat a répondu aux questions posées par les élèves.

Les interrogations portaient sur trois thèmes. D'abord celui des institutions municipales (comment fait-on pour devenir maire ? à partir de quel

âge ? Que faites-vous pendant la journée à la mairie ? Comment se prend une décision du conseil municipal ? etc.) puis sur le village (que signifie le nom «le Rove» ? est-ce que vous connaissez tous les rovenains ? quel âge a le village ? est-ce que c'est vous qui protégez la colline ? etc) puis pour terminer sur des questions personnelles à monsieur le maire (où habitez-vous ? depuis combien de temps êtes-vous maire ? avez-vous eu un autre métier avant d'être maire ? est-ce que vous aimez être maire ? etc)

Le premier magistrat a répondu à chaque question avec franchise et sérieux. Le ton était à la fois solennel mais aussi très détendu. Les élèves et leurs enseignants étaient très satisfaits de cette rencontre.

Monsieur ROSSO a exprimé quant à lui son immense plaisir et fierté d'accueillir cette jeune assemblée.



LES SORTIES SCOLAIRES FINANCÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Soucieux de l'épanouissement de l'enfant, le premier magistrat de la commune, reste attentif aux doléances des enseignants et des parents d'élèves, émises lors de la réunion de concertation organisée dans le cadre du budget.

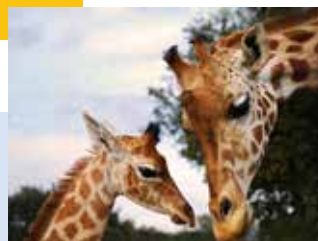
En 2017, outre les sommes importantes allouées dans le chapitre investissement et fonctionnement, la municipalité a entièrement financé les sorties inscrites dans les projets de classes :

- Stages d'initiations aux métiers du cirque avec la troupe Lolycircus (cpa, cpb, ce1a, ce1b),
- Sortie à la Sainte Victoire (cpa + cpb),
- Sortie avec nuitée en Camargue (cp/ce1),
- Sortie au Massif de l'étoile (ce1a, ce1b),
- Sortie à l'écomusée de Gardanne (ce2a, ce2b),

- Ateliers au Fort Saint André (cm1a, ce2/cm1),
- Sortie au parc Alexis Gruss - Piolenc (cm1b),
- Classes de mer (cm1),
- Classe de voile au Frioul* pendant 7 jours (cm2a, cm2b),
- Sortie au zoo de la Barben, interventions musique, animation kaplas et littératures pour les maternelles, etc.

Pour 2018, la sortie «neige et résistance» pris en charge à 50% par la municipalité dans le Vercos a rencontré un vif succès (voir page 7).

*classe de voile à 50%



LES EFFECTIFS AU GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS BESSOU 2017/2018

547 élèves / 20 classes

Elémentaire : 344 élèves / 13 classes

Directeur : monsieur Jean-François Bourdin

- CPa Mme Pascal Marechal - 27 élèves
- CPb Mme Hélène Cadiergue - 26 élèves
- CPc Mme Nathalie Rovira - 26 élèves
- CE1a Mmes Marie-Jo Martinez et Magali Negri - 28 élèves
- CE1b M. Jean-François Bourdin et Mme Emilie Bourdier - 28 élèves
- CE1/CE2 Mme Maria Delubac - 24 élèves
- CE2a Mmes Laure Bouchal et Magali Negri - 26 élèves
- CE2b Mme Catherine Fouque - 26 élèves
- CM1a M. David Guevara - 28 élèves
- CM1b Mme Laetitia Gianazzi - 27 élèves
- CM1/CM2 Mmes Florence Scotto et Magali Negri - 24 élèves
- CM2a Mme Christel Guesdon - 27 élèves
- CM2b Mme Hélène Gondran - 27 élèves

Maternelle : 203 élèves / 7 classes

Directrice : madame Marie Archange

- Petite section 1 : Mme Di Giacomo - 29 élèves
- Petite section 2 : Mme Valérie Barthel - 29 élèves
- Petite section/moyenne section 2 : Mmes Marie Archange et Shamila Issop - 28 élèves
- Moyenne section : Mmes Clémentine Sanchez et Shamila Issop - 30 élèves
- Moyenne section/grande section : Mme Audrey Fornes - 27 élèves
- Grande section 1 : Mme Colette Morand - 30 élèves
- Grande section 2 : Mmes Hélène Mathieu et Shamila Issop - 30 élèves

RESTAURANT SCOLAIRE

522. C'est le nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire au 1^{er} mars 2018 (96% des effectifs).

191 enfants en maternelle (94 % du taux de remplissage) et 331 enfants à l'élémentaire (97 % du taux de remplissage).

Tous les repas sont élaborés sur place pour proposer une alimentation la plus saine et équilibrée pour l'enfant.

LES SERVICES GRATUITS MIS EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ

- **Garderie du matin** : Ce service s'adresse aux enfants de la maternelle et de l'élémentaire dont les deux parents travaillent. Elle fonctionne de 7h50 à 8h20 du lundi au vendredi. Modalités d'inscriptions en mairie.
- **Garderie du soir** : Ce service s'adresse uniquement aux enfants de l'élémentaire dont les deux parents travaillent. Elle fonctionne de 16h30 à 17h30 du lundi au vendredi (sauf mercredi). Modalités d'inscriptions en mairie.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un nouveau bureau a été élu à l'issue de l'assemblée générale du 28 septembre dernier. Il se compose de :

- Aurélie Cusset - Présidente
- Alain Evezard - Vice Président
- Elodie Casino - Secrétaire
- Lise Truchet - Secrétaire Adjoint
- Angélique Rigolini - Trésorière
- Laurence Fougasse - Trésorière Adjointe

AMBIANCE SURVOLTÉE À LA BOUM DES MINOTS

Parmi les traditions qui perdurent au Rove, qui font l'unanimité et ont vu défiler plusieurs générations, la boum de l'Omas est un rendez-vous incontournable. Deux fois par an, (à l'automne et en hiver), l'office municipal des affaires sociales invite les écoliers de l'élémentaire à un après-midi récréatif.



Très grosse ambiance à la salle des fêtes en cet après-midi du 31 janvier où se déroulait la traditionnelle boum offerte par l'Office Municipal des Affaires Sociales aux enfants de l'école élémentaire. Encadrés par du personnel communal et des bénévoles de l'Omas, près de 250 écoliers étaient réunis pour faire la fête et danser sous les musiques de DJ'Kris. Au goûter, chaque enfant a pu déguster la galette des rois. Le maire Georges Rosso a tenu à venir les saluer entre deux rendez-vous de sa permanence du mercredi. Il a eu droit à un chaleureux accueil !

LE COMITÉ DES FÊTES A OFFERT SON PREMIER BANQUET DE L'ANNÉE LES SÉNIORS GÂTÉS



S'il est un rendez-vous incontournable pour les anciens du Rove, c'est bien celui-ci : le banquet offert par le comité des fêtes.

Ils étaient nombreux à avoir réservé leur place puisque la salle affichait complet avec 250 repas servis ce samedi 17 février midi.

L'ambiance était chaleureuse et l'organisation parfaite, comme toujours.

Avant le service, monsieur le maire, Georges Rosso a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux convives et féliciter les nombreux bénévoles du comité des fêtes et leur président René Giordano ainsi que le personnel communal mis de service pour préparer cette journée.

C'est en musique que le repas s'est poursuivi avec un orchestre de variétés musette pour animer le baletti jusqu'à la fin de l'après-midi.

Ce banquet était le premier de l'année. Les prochains se tiendront en septembre et en novembre. Pour rappel, y sont conviées par le comité des fêtes toutes les personnes domiciliées sur la commune du Rove et âgées de 65 ans et plus.

Au menu du jour, ce fut repas gastronomique digne des plus grands restaurants, et le tout préparé sur place :

Apéritif / **ENTREE** Terrine de St Jacques et homard aux 2 sauces, **PLATS** Vol au vent aux fruits de mer, Gigot d'agneau et son jus, Champignons persillés, pommes Paillasson Salade verte. Vin, Fromage du Terroir (chèvre frais de la fromagerie Gouiran au Rove) / **DESSERTS** Pâtisserie Glace Digestif Café Champagne

QUARTIERS NORD ENFLAMME LE GYMNASSE

40 ans de scène, c'est rare et cela se fête ! Après ses concerts «anniversaire» au Toursky fin janvier, le groupe Quartiers Nord est venu au complet célébrer l'évènement au Rove, chaleureusement accueilli par la municipalité et un nombreux public.



Avec son œuvre musicale inclassable entre rock et baletti, Vincent Scotto et ACDC, le groupe a livré durant près de 2h30 un show festif et hilarant, à la fibre sociale revendiquée et aux influences « world » protéiformes en interprétant plus de 20 titres emblématiques (One again a fly, Main de Pàti, le tango corse, le blues du platrier, Pôle emploi, les cigareuses de la belle de mai, tombé du camion, ah, putain qu'il fait beau...).

Près de 250 personnes avaient investi le gymnase du Rove le 9 février dernier pour ne pas rater l'évènement. La soirée fut belle et réussie. Le public conquis.

Après un final endiablé, l'équipe municipale organisatrice sous la houlette du maire et de l'adjoint à la culture Paul Sabatino a offert un gâteau surprise et du cidre à tout le public ponctuant de la plus belle des manières cette soirée.

Le spectacle était organisé par la municipalité du Rove en partenariat avec le conseil départemental dans le cadre du dispositif Saison 13.



A noter qu'en marge de la soirée, des bénévoles du secours populaire proposaient la vente de dons'actions.

LA PRÉPARATION DU BUDGET 2018 DANS LA CONCERTATION



Dans le cadre de la préparation du budget communal, et comme le veut la tradition locale instaurée par Georges Rosso au début des années 80, les forces vives du village ont été conviées au cours du mois de janvier à plusieurs réunions de concertation.

C'est dans ce souci de proximité et de démocratie locale que le maire et les élus des commissions municipales préparent chaque année le budget communal.

Malgré les importantes baisses de dotations de l'Etat mais fort d'une gestion saine, le premier magistrat a indiqué sa volonté de poursuivre les subventions et les aides logistiques en direction des associations et surtout en faveur des écoles. Il va proposer au conseil municipal de ne pas augmenter les impôts locaux.

Le conseil municipal se réunira en mairie :

→ **le 1 mars pour le débat d'orientation budgétaire.**

→ **le 21 mars pour le vote du budget.**

Retrouvez sur le site www.lerove.fr l'intégralité des comptes-rendus des séances du conseil municipal



Avec les retraités lors de l'assemblée générale de l'Omas (le 25/01/18)



Avec les membres du personnel communal (le 16/01/18)



Avec les enseignants du groupe scolaire et les partenaires des écoles (le 30/01/18)



Avec les responsables associatifs et la population (le 31/01/18)



L'OFFICE MUNICIPAL DES AFFAIRES SOCIALES

Avec près de 320 adhérents, l'Office Municipal des Affaires Sociales est la plus importante association de la commune du Rove. Très active et dynamique dans la vie du village, ses activités s'adressent à tous : aux petits, aux grands et aux seniors.

Elle a tenu son assemblée générale annuelle le 25 janvier à la salle municipale des fêtes où plusieurs centaines de personnes étaient rassemblées. A la tribune, monsieur le Maire, Georges Rosso et de nombreux élus du conseil municipal entouraient les membres du conseil d'administration et leur président Georges Dequivre.

L'assemblée a commencé par un compte-rendu détaillé des nombreuses activités et animations organisées par l'association. Puis ce fut le vote du compte rendu financier qui a été adopté à l'unanimité. A noter la parfaite santé financière de l'association.

La parole a été ensuite donnée à monsieur le Maire qui a ouvert le débat avec la nombreuse assistance. Il a félicité les responsables et adhérents de l'OMAS pour le dynamisme et la richesse de leurs activités à l'attention des anciens du Rove mais aussi des plus jeunes.

Monsieur Rosso est ensuite entré dans le vif du sujet, à savoir la préparation du budget communal 2018. Avant d'énumérer les grandes lignes des réalisations et des chantiers que la municipalité allait mettre en œuvre dans le courant de l'année 2018, monsieur le Maire a précisé qu'il allait pro-

poser de ne pas augmenter les impôts sur la commune.

Pour rappel, le cercle et le foyer sont ouverts à toutes les personnes, retraité(e)s, pré-retraité(e)s, âgées de 55 ans et plus, domiciliées sur la commune du Rove. Le cercle est ouvert aux adhérents les mardis (concours de contrée) et les jeudis (loto) de 13h30 à 17h30 (sauf périodes de congés). Le restaurant administratif géré par la municipalité est ouvert du lundi au vendredi à partir de 11h45.



DES ACTIVITES POUR TOUS

Les boms des minots

Le 31 janvier et le 28 novembre

Deux fois par an, l'Omas invite les enfants de l'école élémentaire du Rove à un après-midi récréatif. Au programme : bom animée par DJ'Kris et dégustation de la galette des rois (en janvier) et gâteaux et friandises (en novembre).

Les concours de contrée

Tous les derniers vendredis du mois

Ouverts à tous, tous niveaux. Inscription, buvette et petite restauration sur place. Participation de 10 euros par équipe. Nombreuses dotations. Accueil dès 19h, tirage des équipes à 19h30.

CALENDRIER 2018 :

26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin, 18 juillet (comité des fêtes - Sainte Anne), 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre, 21 décembre.



LES SORTIES ET VOYAGES



REPAS ET APRÈS-MIDI DANSANT OREILLETES ET VIN BLANC

LE SAMEDI 17 MARS À 12H À LA SALLE DES FÊTES

Avec orchestre de variétés musette/ Ouvert à tous

Entrée 18 euros (repas+ après-midi) ou 8 euros (après-midi seulement).

Les inscriptions se font à la salle des fêtes.

Plus d'infos au 04.91.46.91.53 ou au 06.73.67.90.16.

SÉJOUR EN ESPAGNE À ROSAS

DU 3 AU 6 MAI

4 jours et 3 nuits à Rosas pour 255 euros (versement d'un acompte à l'inscription puis du solde en mai). Le prix comprend le transport en car, l'hébergement (Hôtel), la pension complète, les boissons aux repas, des excursions et des visites, etc.

Ouvert à tous. Réservation auprès de Viviane.



VOYAGE LA SOLOGNE ET LE VAL DE LOIRE - LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE

DU 1 AU 6 OCTOBRE

6 jours et 5 nuits pour 685 euros (possibilité de régler en 3 fois: 15 avril, 15 juin et 15 septembre). Le prix comprend le transport en car, l'hébergement (Vacanciel *** chambre double), la pension complète, des excursions et des animations, etc.

Ouvert à tous. Réservation auprès de Viviane.

SORTIE AU THÉÂTRE DES SALINS - CONCERT CALYPSO ROSE

LE SAMEDI 24 MARS À 19H

L'Omas organise une sortie pour aller voir en concert au théâtre des Salins, Calypso Rose, artiste internationale, reine incontestée du Calypso, musique de carnaval à deux temps issue des Antilles, Victoire de la musique en 2017. Tarif réduit 28 euros. Transport en car offert.

Billetterie auprès de Viviane.



SUPERBE JOURNÉE À LA FERME MARINE POUR UNE CINQUANTAÎNE DE ROVENAÏNS



Le 3 février, c'était journée gourmande à la ferme marine à Marseillan pour 55 rovenains. Cette sortie organisée par l'Omas affiche complet chaque année ! Le paradis pour les amateurs de coquillages, crustacés et produits de la mer !

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le centre communal d'action sociale répond aux besoins des administrés les plus démunis. Le C.C.A.S. du Rove est composé de 9 membres : le président (M. Georges Rosso), 4 membres élus du conseil municipal (Mme Jeanne Cortes, M. Gérard Guissani, Mme Nicole Desmats, Mme Viviane Rosso), 4 membres nommés (M. René Giordano représentant de l'UDAF, M. Paul Medus, Mme Danielle Trenca, M. Georges Dequivre). Subventionné par la Commune, le C.C.A.S. établit son propre budget.

Outre l'aide légale pour la constitution des dossiers en liaison avec la direction des interventions sanitaires et sociales, l'aide facultative, très vaste, répond au coup par coup, aux besoins propres de la population en difficulté.

En plus des colis alimentaires en liaison avec l'Omas, de divers secours en espèces, de la prise en charge du restaurant scolaire pour certaines catégories de personnes, au foyer-restaurant, aux bons de chauffage, le C.C.A.S. répond également à une action dynamique en faveur des personnes âgées. Une valisette gourmande pour les dames et des bouteilles de vins fins pour les messieurs sont offertes chaque année aux personnes âgées de 65 ans et plus, pour les fêtes de fin d'année.

Très actifs sur notre commune, tous les membres du C.C.A.S. ont toujours eu à cœur de répondre favorablement aux besoins ponctuels présentés par Georges Rosso.

Renseignements en Mairie : 04.91.46.80.00

COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

Des animations pour toutes et tous, toute l'année

Composée d'une cinquantaine de bénévoles actifs, cette structure municipale organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations à l'attention de la population. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Les bénéfices récoltés lors des manifestations permettent d'organiser des initiatives et des actions gratuites en faveur de la population (les banquets offerts aux anciens, les animations du carnaval et de Noël)

Siège Mairie : 04.91.46.80.00

LES DATES À RETENIR POUR 2018

BANQUETS

3 banquets OFFERTS aux anciens du village (à partir de 65 ans)

- **Samedi 17 février**
- **Samedi 8 septembre**
- **Samedi 24 novembre**

12h - Salle municipale des fêtes

Repas gastronomique et après-midi dansant avec orchestre de variétés - sur inscription.



REPAS DANSANT

- **Samedi 14 avril**

12h - Salle municipale des fêtes

Animation musicale par un orchestre de variétés.

OUVERT A TOUS.

Réservation en mairie.

25 € l'entrée.



REPAS

PIEDS PAQUETS

- **Samedi 17 novembre**

12h - Salle municipale des fêtes

Après-midi dansant avec orchestre de variétés

Réservation et inscription en mairie.

OUVERT A TOUS.

25 € l'entrée.

GRAND CARNAVAL

- **Samedi 31 mars**

- à partir de 14h

- au gymnase municipal

Déguisement libre - nombreuses animations avec structures gonflables et ateliers cirque - dégustation gratuite d'oreillettes traditionnelles préparées par les membres bénévoles du comité des fêtes, de vin blanc et de sirop pour les enfants.

Tombola sur place.



FÊTES VOTIVES DE LA SAINTE ANNE

Du 13 au 24 juillet 2018

Les fêtes votives de la Sainte Anne organisées par le comité des fêtes et la municipalité, ce sont HUIT rendez-vous festifs à ne pas rater.

- **13/07** : sardinade et bal gratuit avec le grand orchestre KONTRAST
- **17/07** : bain mousse et initiation DJ pour les ados (gratuit)
- **18/07** : concours de contrée en plein air
- **19/07** : soupe au pistou et bal gratuit avec orchestre de variétés et musette
- **du 19/07 au 22/07** : espace festi'loisirs (jeux, structures gonflables, manège)
- **20/07** : super loto en plein air
- **21/07** : concours de boules, bal gratuit avec le grand orchestre MEPHISTO
- **22/07** : concours de boules, apéritif offert à la population, grand aïoli, spectacle et bal gratuit avec le grand orchestre MEPHISTO
- **23/07** : jeux d'enfants, pièce de théâtre
- **24/07** : tournée d'été de la Marseillaise (avec Sébastien CHATO)





Médiathèque municipale René Blanc

LANCEMENT RÉUSSI pour la médiathèque « RENÉ BLANC »

Inaugurée le 3 juin 2017 et ouverte au public le 5 septembre 2017, la médiathèque municipale René Blanc affiche, après seulement quelques mois d'activité un bilan positif et réjouissant. Elle est devenue un lieu culturel incontournable de la commune fidélisant un public de plus en plus nombreux.



En contruisant une médiathèque municipale dans le village et à proximité des écoles, l'objectif de la municipalité était de créer un espace de vie et culturel pour toutes les familles rovenaines mais aussi de (re) donner le goût de la lecture en proposant un large choix de documents dans un cadre chaleureux. Le pari est réussi.

Le déménagement de l'ancienne bibliothèque à la nouvelle médiathèque a apporté de nombreux changements. La surface a quadruplé, passant de 100 m² à 400 m². La plage horaire s'est également élargie, avec 16h30 d'ouverture par semaine. Aujourd'hui, plus de 13% des habitants de la commune sont inscrits à la nouvelle médiathèque (un chiffre en constante progression) et de nouvelles pratiques culturelles se mettent en place comme des animations régulières et gratuites pour tous les publics (ateliers, événements, lectures, etc).

La carte d'adhérent permet l'emprunt de 5 livres, 2 DVD et 2 CD enfants pour une période de 35 jours.

L'espace jeune public

La nouvelle médiathèque a mis l'accent sur l'accueil des enfants et des tout-petits. Un espace convivial et coloré a pris place dès l'ouverture. Un mobilier adapté mais également des collections (notamment avec des livres en tissu, cartonnés...) et un parcours cheminant l'apprentissage de la lecture ont été aménagés.

Il est essentiel de faire découvrir aux enfants le plaisir de la lecture et l'utilité du livre dès le plus jeune âge. Les études actuelles démontrent les bienfaits de la lecture sur les bébés et les plus jeunes : lutter contre l'illettrisme, l'échec scolaire, mais aussi découvrir le monde et s'ouvrir aux autres.

L'espace adulte

Plus attrayante et aérée, la nouvelle présentation des romans a connu un franc succès auprès des lecteurs. La qualité et la quantité des nouveautés ont été également fort appréciées. En outre, grâce au partenariat avec la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), la médiathèque propose également un service de livres large vision (environ 200 livres régulièrement renouvelés) et de livres audio (livres lus).

Les espaces multimédia : DVD et CD

Le fond de DVD a été constitué par l'acquisition de 430 DVD entièrement subventionné par la DRAC. Il est complété par des emprunts auprès de la BDP.

Avec 650 DVD au total, il constitue un élément moteur et attractif. C'est un fond varié qui propose des documentaires mais surtout des films, des classiques du cinéma comme les dernières nouveautés pour les enfants comme pour les adultes.

Le fond de CD, actuellement en expérimentation, a été entièrement constitué à partir des prêts de la BDP et ne concerne que les enfants.

Table thématique

Afin de faire vivre les collections, d'animer la médiathèque, d'intéresser et de fidéliser les abonnés, des sélections thématiques de documents sont régulièrement proposées grâce à l'utilisation d'une table de présentation.

Des outils pour communiquer

L'année 2017 a vu la mise en place de plusieurs éléments permettant de mieux communiquer avec le public.

C'est la création d'une adresse e-mail unique et lisible pour tous les utilisateurs : mediatheque@le-rove.fr.

Elle permet de réserver, prolonger des documents empruntés, demander des renseignements...

Un site Internet pour consulter le catalogue et son compte lecteur : www.mediathequelerove.fr

En 2018, le partenariat avec l'éducation nationale et le groupe scolaire François Bessou va débuter avec l'école élémentaire. Le fil conducteur de ce partenariat est le livre.

Dans l'immédiat, ce partenariat va se concrétiser sous la forme suivante :

- La mise en place d'une carte collectivité pour chacune des classes. Il s'agit d'un prêt collectif à l'enseignant et/ou d'un prêt exceptionnel dans le cadre d'un projet ;
- L'ouverture de la médiathèque selon un créneau horaire spécifique d'une durée de 30 min (hors temps d'ouverture tout public) pour l'accueil des classes en autonomie ;
- Une visite découverte pour chacune des classes qui le souhaite afin de faire connaître la bibliothèque, ses règles de vie, son fonctionnement, les livres...

Les animations gratuites

En 2017, l'équipe de la médiathèque a expérimenté quelques animations hors et dans les murs. La médiathèque a participé à des événements qui marquent la vie du village et a également proposé des animations au sein même de sa structure. Elles sont gratuites et s'adressent à tous les publics et tous les âges.

9 animations en 2017

• Journée de la Culture, le samedi 17 juin

Proposition d'un atelier de pliage de livre avec la fabrication d'un hérisson. Public familial.

• Journée de la chèvre, le samedi 21 octobre

Réalisation d'une chèvre à l'aide de livres recyclés

• Halloween, le 31 octobre

Atelier surprise et distribution de bonbons : création d'un squelette articulé pour les enfants.

• Programmation Noël

6 animations (atelier ouvert à tous de pliage de livre en sapin dans le cadre du Téléthon, projection d'un film d'animation, atelier enfants avec réalisation d'une boule de Noël, atelier adultes avec réalisation d'une couronne, atelier décoration de Noël ouvert à tous, lecture de contes)

Déjà 2 animations en 2018

• La nuit de la lecture, le 20 janvier

Cette manifestation a été une pleine réussite fédérant un large public familial dans une ambiance très conviviale. Elle s'est déclinée en deux parties : un atelier de création de doudous attrape-monstres et une soirée lecture de livres en présence d'une soixantaine de personnes, parents et enfants en mode pyjama.

• La Saint Valentin, le 14 février

Proposition de livres et de films. Confection de pochette-surprise (un livre et un DVD) à emprunter et un «mur d'amour» pour laisser des messages.

* Modalités d'inscription :

- L'adhésion est gratuite.
- L'accès est réservé aux personnes domiciliées sur la commune.
- Les inscriptions se font sur place aux horaires d'ouverture.
- Documents à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile.

* Les horaires d'ouverture au public de la médiathèque :

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h
- Vendredi : 14h30 - 18h
- Samedi : 9h30 - 12h

* Pour tous renseignements complémentaires, contacter le personnel de la médiathèque :

36 rue Jacques Duclos, 13740 Le Rove
Téléphone : 09 67 54 74 81
Mail : mediatheque@le-rove.fr
Catalogue : www.mediathequelerove.fr



PRINCIPALES REALISATIONS, TRAVAUX,



INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE

- Démarrés fin 2016, les travaux de la médiathèque municipale se sont achevés au printemps 2017. La médiathèque a été inaugurée le 3 juin 2017. L'ouverture au public a été faite le 5 septembre 2017.
- (Voir détails en page 18 et 19)



- Retrouvez l'intégralité du discours du maire et toutes les photos de l'inauguration sur le site www.lerove.fr

La médiathèque René Blanc, c'est :

- **400 m²** de surface répartis sur deux niveaux
- **1** bâtiment entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et 1 ascenseur
- **16h30** d'ouverture au public par semaine
- **2** agents à temps plein dont 1 assistante de conservation 1^{re} classe
- **L'abonnement gratuit**
- **605** inscriptions*
- **5557** documents prêtés*
- **6445** documents en fond propre
- **1555** documents prêtés par la BDP
- **650** DVD
- **150** CD pour enfants
- **2** postes informatiques avec un accès Internet à disposition du public et ne nécessitant pas d'inscription ;
 - Un accès gratuit à Internet grâce au réseau WiFi (via un code d'accès limité)
 - **1** télévision/ordinateur connectée
 - **1** système de vidéoprojection UHD/3D et son spatial
- **Des animations régulières et gratuites pour tous**

*(sur la période du 5 septembre au 31 décembre 2017)

AMÉNAGEMENTS EN 2017

GRUPE SCOLAIRE FRANÇOIS BESSOU

La grande réalisation de l'année 2017 fut l'extension de notre groupe scolaire qui regroupe les écoles maternelle et élémentaire.

Le 4 septembre dernier, 547 élèves ont été accueillis au groupe scolaire.

Pour permettre l'ouverture de la 13^{ème} classe en section élémentaire, il a fallu engager d'importants travaux d'extension avec la construction de deux classes supplémentaires au 1^{er} étage.

C'est un véritable exploit qu'a réussi l'entreprise ACR car le chantier s'est déroulé dans un laps de temps très réduit au cours de l'été et dans des conditions très contraignantes.

Désormais, toutes les classes sont concentrées à l'étage ce qui permet de profiter pleinement de la classe informatique mobile qui fait de notre école une école pilote de la circonscription.

L'étage est desservi par un troisième escalier et un ascenseur.

De plus, le groupe est équipé d'une centrale incendie répondant aux normes de sécurité.

Enfin, la classe libérée au rdc a permis d'agrandir le restaurant scolaire (pour porter la capacité à cinq réfectoires) qui accueille à ce jour 522 demi-pensionnaires soit 96% des effectifs !



- Création de deux nouvelles classes
- Mise en conformité
- Travaux chaudière
- Carrelage cuisine
- Etanchéité classe maternelle
- Remplacement train maternelle
- Peinture sol de la cour
- Mise aux normes électriques maternelle
- Réparation, entretien, nettoyage peinture

TRAVAUX

SALLE DES FETES

- Réparations, entretien, nettoyage peinture

GYMNASE

- Peinture estrade
- Peinture jeux enfants
- Remplacement lumière tennis
- Remplacement chauffage salle art martiaux
- Entretien matériel, nettoyage et jardin

STADE

- Rénovation vestiaire (peinture et toile de verre)
- Remplacement lampe et ballast pylône
- Peinture auvent buvette
- Rénovation arrosage
- Entretien quotidien, nettoyage et jardin
- Remplacement chauffage

CENTRE CULTUREL

- Remplacement plafond escalier
- Entretien matériel, nettoyage et jardin

MAIRIE

- Entretien matériel, nettoyage et jardin
- Remplacement chauffe-eau
- Réparation système chauffage
- Plantation

VOIRIE/EAU/ASSAINISSEMENT

- Dans le cadre des travaux d'entretien et de réfection de voirie, il a été réalisé des travaux de grosses réparations au chemin des héritages et au chemin du puits de l'œuvre, ainsi que des aménagements sur l'avenue du logis neuf et à la rue jacques duclos avec la création de trottoirs.
- Niolon : eau - renouvellement du réseau existant par 390 ml de conduite en fonte DN 100 mm et par 100 ml de conduite en PEHD DN 110 mm y compris 67 branchements Poly, par la société des eaux de Marseille Métropole. Fin des travaux mai 2018.
- Acquisition d'une parcelle de terrain jouxtant le parking de l'église.
- Pour 2018, des travaux de réfection de voirie vont être réalisés au chemin de la bergerie et au chemin du campon ainsi qu'à la rue du douard
- Un des gros chantiers de l'année sera celui du raccordement de la station d'épuration de Niolon au réseau d'assainissement du village et in fine vers celui de Marseille. Les travaux se termineront en 2019.



DIVERS

- Rénovation du système d'arrosage
- Création de jardinières au cimetière
- Création d'un portail et d'une grille à la vesse pour mise en sécurité
- Divers travaux de peinture
- Rénovation en cours de l'éclairage public
- Nouvelles illuminations et décorations de Noël
- Entretien et divers travaux au boulodrome
- Mise en place de potelets (rue jacques duclos)
- Pose de corbeilles à papier sur plusieurs secteurs
- Changement de plaques de rue
- Curage des buses par aspiration et du pluvial (av des bastides)
- Réalisation d'un mur (avenue du logis neuf)



POLICE

- Extension de la vidéoprotection (voir page 25)
- Peinture poste de police
- Entretien matériel, nettoyage et jardin

LES TRAVAUX DE LA REQUALIFICATION DE LA RD568 VONT DÉMARRER EN NOVEMBRE 2018

Le 1^{er} février dernier se tenait à la demande de monsieur le maire une réunion en mairie avec les techniciens et les ingénieurs en charge du projet de requalification de la RD568 dans la traversée du village (photo ci-contre) L'objet de cette réunion de travail était de finaliser les derniers points relatifs au projet. Etaient présents autour de monsieur le maire, les responsables du conseil départemental, de la métropole et du conseil de territoire 1, ainsi que les bureaux d'études.

« Aujourd'hui, le financement est en place. Les différents partenaires de l'opération (Conseil Départemental, Métropole, Conseil de Territoire 1 et la commune du Rove) travaillent en étroite collaboration pour que le projet puisse avancer. Il en va de la sécurité de nos concitoyens et de tous les usagers de la route. J'y mets toute mon énergie. » a rappelé monsieur le Maire.

Et d'ajouter « Les contraintes sont nombreuses (foncier, études hydrauliques, marchés, techniques) et c'est cela qui fait perdre du temps. Il demeure des délais incompressibles. Les travaux ont commencé mais ne sont pas visibles (cartographie des réseaux,



étude du pluvial). Il a fallu beaucoup de détermination pour que ce projet avance. Il a fallu que je prenne quelques colères aussi » avoue le premier magistrat.

Et cela a porté ses fruits car lors de la dernière conférence des maires du conseil de territoire du 13 février, il lui a été remis une note mentionnant le démarrage prévisionnel des travaux pour le mois de novembre 2018 avec une autorisation de programme au budget primitif 2018 de la métropole pour un montant de 5 010 000 euros. La durée des travaux est estimée à 18 mois.

Pour rappel, la requalification de la RD568 dans la traversée du village concerne l'aménagement de pistes cyclables, de zones piétonnières, d'espaces paysagers, de réfection de chaussée et d'aménagements urbains permettant la mise en sécurité de cet axe routier fortement fréquenté et accidentogène, entre le giratoire du douard et la sortie du chemin des coulets sur la RD568 (pont des planches).

Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails prochainement.



PROGRAMMATION 2018 DES TRAVAUX DE VOIRIE - ESPACE PUBLIC

Localisation	Arrondissement / Code postal	Intitulé de l'opération	DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX	Autorisation de Programme au BP 2018
LE ROVE	13740	LE ROVE-AMENAGEMENT RD568 TRAVERSEE VILLAGE	novembre 2018	5 010 000 €
Total				5 010 000 €



TRAVAUX

LA COMMUNE EXONÉRÉE DES 25% DE LOGEMENTS SOCIAUX

Dans une lettre du Maire (dépliant quatre pages) distribuée à tous les habitants au mois d'octobre dernier*, le maire rappelait l'historique des logements sociaux sur la commune et les contraintes liées à la loi SRU imposant notamment la construction de 25% de logements sociaux.

Alors que Le Rove dispose aujourd'hui de 252 logements sociaux auquel s'ajoutent les 80 lits de la maison de retraités portant à 332 le parc locatif de logements sociaux, la commune reste déficitaire au regard de la loi SRU. Pour atteindre le quota de 25% fixé par la loi, il faudrait encore en réaliser près de 250. Il faut savoir que la commune a déjà dû payer un total d'environ 200 000 euros correspondant à l'amende infligée par l'Etat aux communes qui ne respectent pas ce quota.

Le 1^{er} août 2017, le préfet adressait au maire un courrier le mettant en demeure de réaliser 82 nouveaux logements sociaux d'ici fin 2019 pour atteindre l'objectif triennal.

Le maire a délivré à BOUYGUES IMMOBILIER deux permis de construire sur 1 hectare de terrain : 1 permis de 2 bâtiments et un autre de 3 bâtiments pour un total de 96 logements sociaux locatifs.

Comme il le rappelait lors de son discours des vœux à la population le 12 janvier dernier, deux

riverains ont déposé un recours au tribunal administratif, ce qui peut avoir pour effet soit d'annuler le projet, soit de le modifier, soit de le retarder.

«Pour ma part, je comprends parfaitement leur décision mais il faut savoir qu'après ce permis il manquera encore environ 150 logements. La Loi ALUR dite loi DUFLLOT, ancienne ministre verte, a supprimé le coefficient d'occupation des sols.

Que font ainsi certains propriétaires ? Dès qu'ils ont 200 m² de terrain ils le vendent pour construire.

Et quand une villa se vend il s'y fait souvent plusieurs appartements à l'intérieur et on vend le terrain restant pour y construire une habitation.» explique le maire.

Ainsi sur les trente dernières années, il a été construit 717 logements privés. Tous ces permis génèrent du 25% de logements sociaux.

Au nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal, nous avons pris des mesures pour freiner sérieusement les constructions. Ce n'est plus 40% d'emprise au sol mais 15% qui sont aujourd'hui appliqués sur les permis de construire.

Le Rove exonéré des 25 % avec trois autres communes du département

Le maire est intervenu au président du Conseil

de Métropole pour que la commune soit exonérée des 25%.

La métropole a demandé l'exonération de 28 communes.

Fin 2017, le ministre en a accordé seulement 4 dans notre département : Carnoux, Le Puy Sainte Réparate, St Martin de Crau et Le Rove.

«Je considère que c'est une grande victoire. Cela fait des années que je me bats pour obtenir cette exonération et je ne peux que remercier le président GAUDIN de m'avoir aidé dans ce sens.

Dans le même temps, le ministre a multiplié par 4 ou 5 les amendes à d'autres communes. On peut s'estimer très heureux de notre situation. Au Rove, nous avons préservé l'environnement. Nous voulons rester un village et nous y arriverons. Il y a actuellement 4 777 habitants. La population a augmenté de 11% en cinq ans. A terme, nous approcherons les 5000 habitants pour un territoire de 2 300 hectares.

Ce qui est certain c'est que nous resterons la commune la moins peuplée de la côte bleue avec le plus grand espace naturel en site classé».

*À retrouver sur le site www.lerove.fr



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A COMMENCÉ SUR LA COMMUNE DU ROVE DEPUIS 2017

Les travaux pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire du Rove ont commencé au cours de l'année 2017.

Ce sont 6 armoires de répartition qui ont été installées sur le territoire. Ces armoires sont en cours de raccordement au réseau backbone de SFR.

Il faut distinguer deux types de travaux : les travaux qui consistent à déployer la fibre dans la rue (il s'agit de tirer la fibre optique dans des fourreaux existants) et ensuite le raccordement des immeubles et des logements à cette fibre. Quel que soit le type de logements, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.*

Au Rove, le déploiement de la fibre optique, des armoires de répartition jusqu'au plus près des maisons et des appartements, s'étalera progressivement entre le second trimestre 2018 et fin 2020.

Concernant le raccordement aux calanques, la DREAL a émis un refus pour la construction de réseaux aériens compte-tenu de la traversée du site classé. Pour permettre la possibilité d'un raccordement vers

les calanques, le maire a demandé à ce que le raccordement puisse être réalisé en profitant des ouvrages qui vont être fait dans le cadre des travaux de raccordement de la station d'épuration de Niolon vers le village (ancienne route de Niolon). Cette requête est actuellement à l'étude entre les services de la métropole, SFR et Orange mobile.

Il est important de rappeler que suite à l'accord national signé entre les opérateurs SFR et ORANGE, sous l'égide des autorités publiques, pour la desserte en fibre optique ; au plus tard en 2020, de près de 10 millions de logements français, SFR s'est vue attribuer la responsabilité de la construction du réseau Très Haut Débit sur la commune du Rove. Ce réseau sera mutualisé, c'est-à-dire ouvert à tout opérateur en mesure d'offrir des services Très Haut Débit au grand public.

**SFR proposera des forfaits « fibre optique » à ses clients. Les autres opérateurs, comme ORANGE, pourront fournir un service identique à condition de louer le réseau mis en place. Les habitants de la commune du Rove ne devront donc pas forcément changer d'opérateur pour bénéficier du Très Haut Débit.*

UNE POLICE DE PROXIMITÉ SOUS L'AUTORITÉ DU MAIRE

Le Poste de la police municipale du Rove est composé de 5 policiers municipaux.

La mission principale de la Police Municipale est d'assurer les pouvoirs de police du maire.

Il s'agit d'une Police de Proximité.

Elle est chargée de la surveillance quotidienne des espaces publics afin d'y assurer la sécurité, le bon ordre, la salubrité, la sûreté et la tranquillité publique.

Cette mission est notamment assurée par des patrouilles régulières et par une présence soutenue aux abords du groupe scolaire François BESSOU ou encore par la surveillance de la circulation routière, de la gestion des objets trouvés et de la déclaration de chiens dangereux. Outre ces missions, la police municipale est chargée de la fourrière automobile, la fourrière canine et le traitement des bruits de voisinage.

La police municipale est installée dans des locaux ultra modernes situés face à l'Eglise où un agent accueille les usagers, tous les jours ouverts de l'année.

Elle est dotée, notamment, d'un véhicule avec sérigraphie, de moyens radios numériques, de la vidéo verbalisation et d'un système de vidéoprotection comptant 75 caméras.

DES RÉSULTATS TRÈS SATISFAISANTS

Lors de son discours des vœux à la population, le maire a rappelé le bilan positif de la sécurité dans notre commune.

«Notre village possède des résultats très satisfaisants.

La coopération avec la gendarmerie dirigée par le commandant de brigade se fait parfaitement. Et je remercie le commandant de la coopération qui se fait en plus entre lui et moi concernant la sécurité de notre village.

J'en veux pour preuve les excellents résultats enregistrés.

Les statistiques de la gendarmerie indiquent depuis 2014 une baisse importante dans tous les domaines :

- une baisse des cambriolages de - 73%
- une baisse des vols liés aux automobiles de - 38%,
- une baisse des vols en général de - 47% et
- une baisse de la délinquance générale de - 32%.

Le plus important c'est le taux d'élucidation qui a été multiplié par 5.»

VIDÉOVERBALISATION

Depuis 2016, la police municipale du Rove est équipée d'un système de vidéo verbalisation relié au poste de vidéoprotection.

La police municipale est en capacité de relever les infractions relatives au stationnement (GIG/GIC, stationnement sur les trottoirs, double file, dépassement de la durée de stationnement devant la mairie, stationnement gênant l'accès et le dégagement des autres usagers, etc.), mais aussi des infractions aux règles de circulation comme l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture, la circulation en sens interdit ou encore le fait de ne pas observer l'arrêt imposé par un STOP.

Les contrevenants s'exposent à des timbres amendes qu'ils se verront notifier directement par courrier.

75 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

Aujourd'hui, ce sont 75 caméras de vidéoprotection qui sont déployées sur l'ensemble du territoire.

Il a été ajouté dernièrement de nouvelles caméras pour renforcer la sécurité dans tous les établissements publics (écoles, mairie, gymnase, salle des fêtes, boulodrome, stade) y compris sur les cinq parkings situés en périphérie des écoles. Depuis l'installation de la vidéoprotection en 2014, les atteintes aux biens sur la commune ont considérablement baissées.

La vidéo est devenue un outil indispensable à l'enquête judiciaire permettant d'atteindre le meilleur taux d'élucidation parmi les villes voisines.

BRUITS DE VOISINAGE

Avec le retour du printemps, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage se multiplient.

Rappelons qu'en vertu de l'Arrêté Municipal du 14 mars 2003, les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont autorisés :

- En semaine de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Weekend et jours fériés de 9h00 à 12h00



**Le poste de police municipale est situé boulevard de la carrairade (face à l'église)
Tél. : 04 91 09 91 50**

Le Rove et ses poètes



On pourrait imaginer les bergers du Rove de jadis, dans un tableau bucolique. Des pâtres aux traits juvéniles jouant de la flûte de pan. Non « leï pastres » du village étaient des hommes rudes. Leur vie quotidienne se confondait dans cet environnement aride, fait « d'avaouses » (chêne kermès) et d'argelas.

Pourtant beaucoup de ces personnages à l'aspect rustre étaient passionnés de lecture. Ils puisaient dans les livres ce qu'ils n'avaient pas eu le temps d'apprendre dans leur scolarité trop courte.

Ils allaient même jusqu'à taquiner la rime faite d'alexandrins.

Qui ne connaissait pas au Rove la fameuse chanson qu'avait écrite Audiffren Gouiran

« La Festo de San Maur ».

Diffren comme on l'appelait, était présent aux mémorables fêtes d'Ensues de 1884. Après un banquet bien arrosé, Rovenains et Ensuenens s'étaient invectivés au point d'en venir aux mains.

Les jeunes étrangers durent quitter Ensues avec pertes et fracas.

Audiffren décrivit cet épisode de guerre intestine, sous forme de vers Provençaux qu'il chantait sur l'air de la Marseillaise.

C'était un ardent républicain. Plusieurs jeunes du Rove eurent la maladresse d'aller chanter cet hymne, dans le

village ennemi. Il y eut paraît-il une plainte, mais pas de poursuite.

Nous possédons un recueil de poèmes Provençaux écrits en langue Provençale. C'est Constantin Gouiran qui les avait écrits. Son enfance misérable dans son hameau natal des Bastides, avait forgé en lui des idées presque anarchiques.

Il s'exprimait à la manière de Victor Gelu. Ses rimes dénonçaient la pauvreté et les inégalités de son temps. Constantin on l'appelait l'oncle Gouiran. En Provence c'était ainsi. L'ainé de la famille portait son nom et on oubliait le prénom. Il créa un jour, je ne sais comment, une conserverie de bouillabaisse à Mourepiane. Il devait être ambitieux. Malgré le succès rencontré, il fit un jour de mauvaises affaires.

Il se rendit à Ensues pour que sa riche tante Alexandrine lui apporte une aide financière. Elle refusa catégoriquement. Comme elle était très pieuse, elle le traita même d'antechrist. Gouiran plein de colère, lui dédia une poésie intitulée « La pouarco d'Ensue » (la cochonne d'Ensues). Le titre veut tout dire.

Paulin Gouiran à la manière de Charloun Rieu, le poète des Baux, faisait des alexandrins Provençaux en labourant ses champs de Parache. Un jour de juin de 1928, Le Rove était en fête. On inaugurait l'arrivée de l'eau





à la fontaine de la Mairie. Marcel Gouiran le maire, avait invité Siméon Flaissières le maire de Marseille. Un grand banquet fut servi dans la salle du cercle St Louis. Là Paulin, la voix enrouée par l'émotion déclama son immortel poème « L'aïgo au Rové ». On lui doit aussi « L'éritagi de tanto fino » ou « Moun païre Basset ». Oui les Pastres Rovenains étaient poètes. En 1945, on fit au Rove une fête pour le

retour des prisonniers. Denise Isnardon, écrivit une chanson qu'elle interpréta sur l'air « Du rêve passe ». Tout le monde pleurait. Comment ne pas évoquer ici, le souvenir de Noël Debard cet enfant du Rove aux centaines de poèmes. On pouvait les apprécier dans le journal « Calanques ». André le berger et Maurice Gouiran le romancier ont certainement reçu l'héritage de leurs aïeux en matière d'écriture.

J'ai pu lire un jour toute une correspondance qu'entretenait Valentin Mathieu et son cousin Louis Gouiran, un Rovenain exilé en Bretagne.

Ces lettres riches en tournures chatiées rappellent l'épistolairerie Madame de Sévigné. Comme « Le sous préfet aux champs » d'Alphonse Daudet, les Rovenains faisaient des vers.

Francis Montalban



ENVIRONNEMENT



Le Rove, un site classé...



Le Rove possède la plus grande surface naturelle de la Côte Bleue avec 87% du territoire en site classé (soit 2000 hectares sur 2300) ainsi que la plus grande façade maritime, allant du Resquiadou aux Erevines en passant par La Vesse et Niolon.

Il est important de rappeler pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les anciens, que cet environnement exceptionnel a pu être préservé de l'appétit des opérateurs immobiliers (qui voulaient en faire une marina de près de 65000 habitants - projet Amerove) grâce à un long combat initié par Georges Rosso au milieu des années 1970 avec le soutien des élus et des habitants.

Aujourd'hui, les rovenaines et les rovenains mais aussi les estivants peuvent profiter de cet espace remarquable pour d'exceptionnelles balades à pieds ou en vtt.

Le maire du Rove a l'habitude de dire «la défense de l'environnement est un combat permanent».

C'est pourquoi nous devons préserver inlassablement notre environnement pour les générations présentes et futures.

... et un patrimoine préservé

Le village du Rove possède un riche patrimoine culturel et historique :

- le canal du Rove, un des plus grands ouvrages construit par l'homme au début du siècle dernier a servi jusqu'à son effondrement en 1963 au commerce maritime entre la mer Méditerranée et l'Étang de Berre,
- la Chapelle Saint Michel, édifice des templiers XII/XIII^e siècles, classée monument historique en 1977,
- le Camp de Laure, forteresse datant du début de l'âge du bronze (-1800, 1500 av. J.-C.), le plus ancien oppidum de Provence, classé monument historique en 1997,
- l'oppidum de la Cloche (en limite des Pennes Mirabeau) III/II^e siècles avant J.-C.,
- le Fort de Niolon haut et bas,
- le Fort de Figuerolles,

- l'église Sainte Anne construite en 1789 qui renferme une chaire datant du XIX^e siècle classée monument historique,
- la Vierge érigée en 1858.

Sans oublier :

- les chèvres du Rove, race caprine mondialement connue pour sa typicité, sa robustesse et son lait délicieux,
- la fameuse « brousse du Rove », fabriquée à base de lait de chèvres du Rove pouvant se déguster salée ou sucrée (AOC au printemps 2018),
- un couple d'aigle de Bonelli. Il s'agit d'une espèce protégée (seulement une trentaine de couples recensés en France).

Plus d'infos sur le site lerove.fr

dans la rubrique « Découvrir Le Rove »



LE CANAL MARITIME DU ROVE

Inauguré le 25 avril 1927 par le Président de la République Gaston Doumergue, le canal maritime du Rove qui reste aujourd'hui le plus grand ouvrage de ce type réalisé par l'homme n'est plus en activité depuis l'effondrement le 16 juin 1963 d'une partie de sa voûte (côté Gignac).

Quelques chiffres :

- Longueur : 7120 mètres
- Largeur : 22 mètres
- Hauteur : plus de 15 mètres
- La section de sa voûte est de 320 m² (6 fois celle d'un tunnel ordinaire de chemin de fer à double voie)
- Le plan d'eau est de 18 mètres de large avec un trottoir de 2 m de chaque côté
- Une loi du 24 décembre 1906 déclara d'utilité publique l'établissement du canal
- C'est l'entreprise Chagnaud qui fut l'adjudicataire des travaux
- Les premiers travaux datent de 1907 au Bassin de la Lave

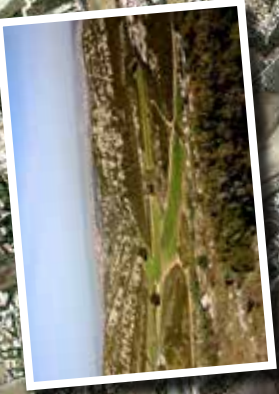
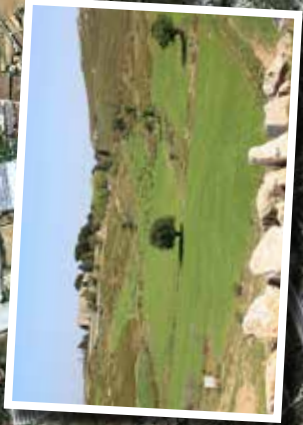
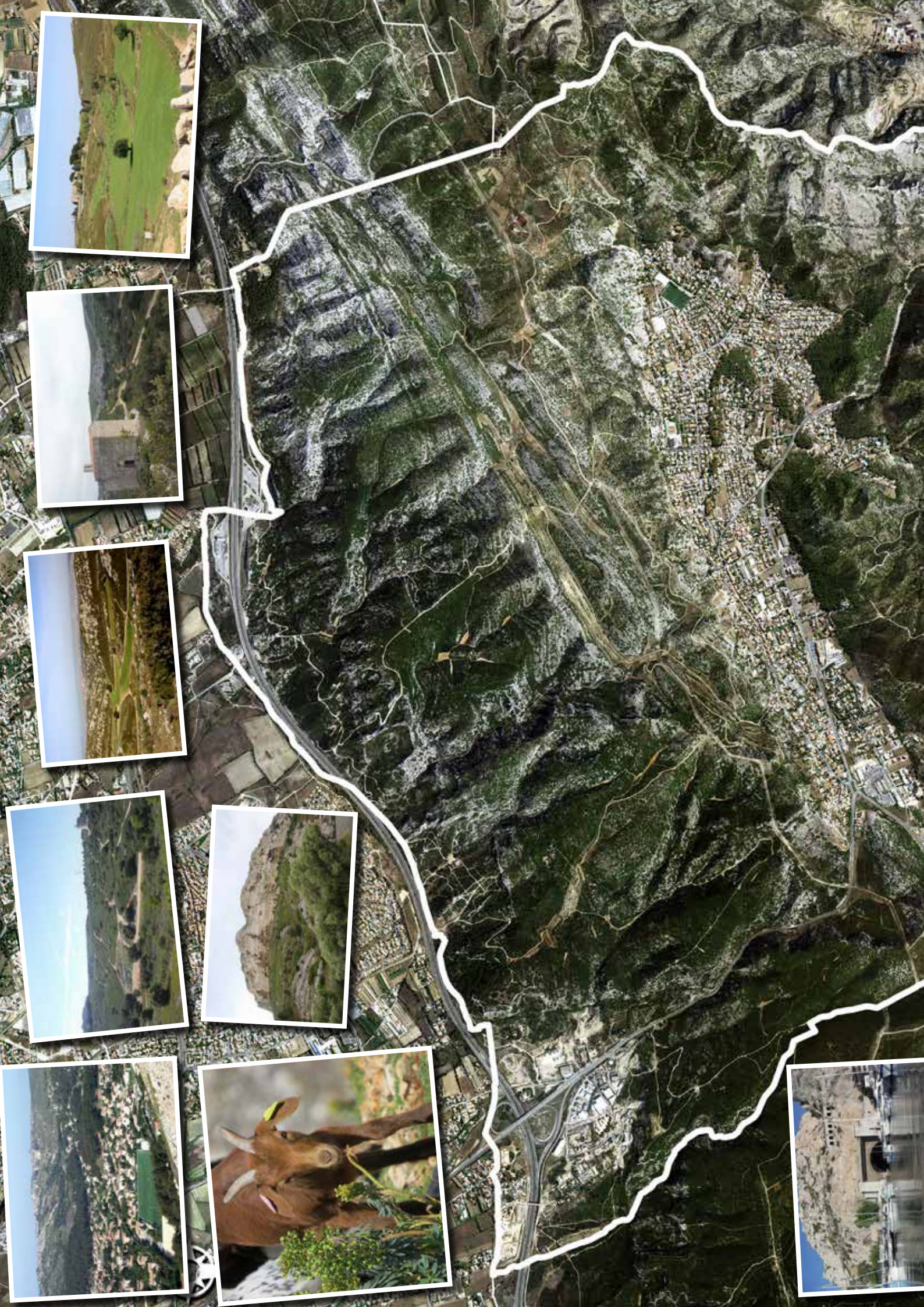


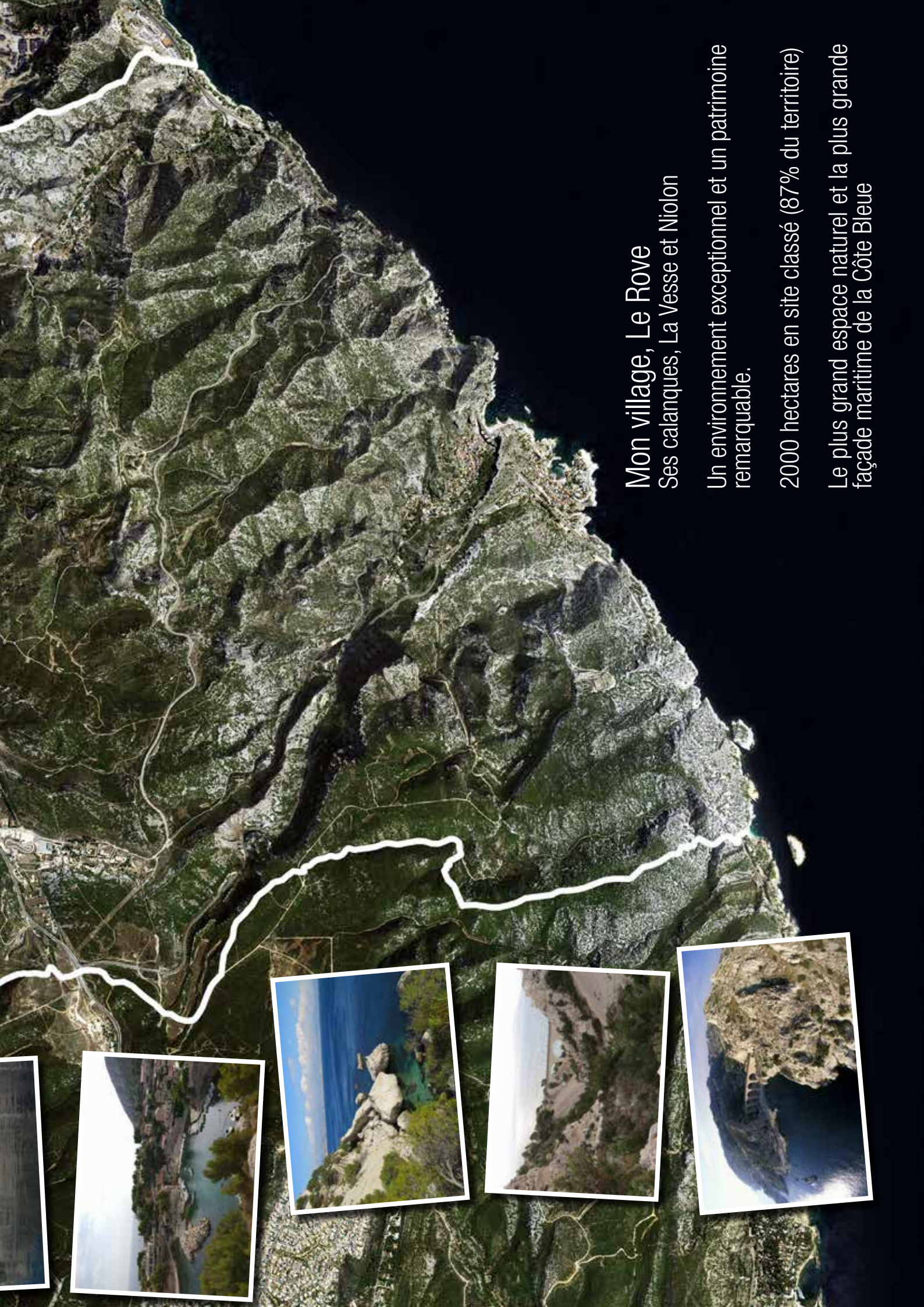
- En octobre 1916 fut réalisée la jonction des deux tunnels (une partie de Gignac, l'autre de Marseille)
- La première traversée eut lieu avec les membres de la Chambre de Commerce de Marseille le 23 octobre 1926
- L'inauguration officielle fut présidée le 25 avril 1927 par Gaston Doumergue, alors Président de la République
- Le 16 juin 1963, à 400 m à peine des dernières maisons de Gignac, au sud du village, un énorme cratère s'ouvrit au milieu des champs : la voûte du canal avait cédé. La circulation maritime devenait ainsi impossible

La chapelle Saint Michel du Rove

La Chapelle Saint-Michel (XII^e – XIII^e siècle) et les ruines du château sont édifiées sur une parcelle de terrain de 5400 m² sur le territoire de la commune du Rove qui en est propriétaire. Le site a été classé monument historique le 29 juillet 1977. D'importants travaux de rénovation y ont été réalisés en 1997. La chapelle est ouverte au public à l'occasion de cérémonies cultuelles (fête de Saint Michel) ou culturelles (journées du patrimoine, fête de la chèvre du Rove).







Mon village, Le Rove

Ses calanques, La Vesse et Nîolon

Un environnement exceptionnel et un patrimoine remarquable.

2000 hectares en site classé (87% du territoire)

Le plus grand espace naturel et la plus grande façade maritime de la Côte Bleue



UNE OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En 2017, le maire a missionné les membres bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) du Rove pour aller sensibiliser les propriétaires et locataires des habitations concernées par cette obligation légale de débroussaillage (OLD).

Le CCFF du Rove a ainsi visité et alerté 380 propriétés en interface avec le massif.

95% des rovenains concernés (particuliers, entreprises, syndic de copropriétaires, bailleurs sociaux, SNCF, maison de retraite...) ont effectué les OLD. **A ceux-là nous recommandons d'entretenir leur débroussaillage.**

Aux 5% qui n'ont pas exécuté les OLD nous rappelons que ce non-respect est passible d'une amende (voir ci-dessous)



Pour tout renseignement vous pouvez appeler la mairie au 04 91 46 80 00.

Rappel des obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

-Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1500 €).

L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant.

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

LE CCFF, OPÉRATION SURVEILLANCE DU MASSIF ET SENSIBILISATION DU PUBLIC



Le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) du Rove, présidé par Georges Rosso, maire, compte environ 25 membres bénévoles actifs avec à leur tête Gérard Guissani, premier adjoint. La sensibilisation aux risques d'incendie est leur principale mission tout au long de l'année.

- En direction des scolaires
- En direction des personnes concernées par les OLD
- Lors des journées de la culture

- Pendant les journées noires, l'été aux entrées principales du massif pour informer les inconscients et imprudents.

La surveillance.

- Mission de vigie pour repérer et alerter le plus vite possible en cas de départ d'incendie.
 - Patrouilles pour décourager les malveillants.
- En cas d'incendie, les membres du CCFF orientent et guident les secours.

INCENDIES

ÉTÉ 2017 SOUS LE SIGNE DE LA SÉCHERESSE

Même si le bilan des incendies en 2017 est moins lourd que celui de 2016 (5000 hectares brûlés) les incendies ont tout de même ravagé des centaines d'hectares dans notre département.

Sur Le Rove nous avons connu neuf départs d'incendies heureusement rapidement maîtrisés :

- 2 d'origines criminelles
- 2 dûs à des imprudences
- Les autres imputables à des jets de mégots



DES OPÉRATIONS « COUP DE POING » QUADS ET MOTOS DANS LES COLLINES DU ROVE



Lieu privilégié des promeneurs et vététistes venus de tous horizons, les collines du Rove sont aussi malheureusement le terrain de jeu de motards qui circulent illégalement en motos et quads. Ce comportement répréhensible cause de nombreux dégâts sur les pistes, sur l'équilibre de l'environnement et de la biodiversité mais aussi menace la sécurité des promeneurs.

Les agents de la police municipale du Rove assistés des agents de l'office national de la forêt et du garde du littoral effectuent régulièrement des opérations « coup de poing » dans les collines du Rove. Ces opérations permettent d'effectuer des interpellations, avec contravention et mise en fourrière de véhicules.

LE CIEL DU ROVE N'EST PAS À PRENDRE

Nuisances aériennes

Le maire attaque au Tribunal Administratif

Après avoir saisi les ministres de l'environnement et celui des transports, ainsi que le préfet, la direction de l'aéroport et de l'aviation civile pour faire entendre l'exaspération de sa population face aux nuisances subies par le non-respect du couloir aérien au-dessus du territoire du Rove, le maire, Georges Rosso ne décolère pas et est passé à la vitesse supérieure.

La commune du Rove a déposé une requête par l'intermédiaire de son conseil, Maître Yves-Henri Canovas, auprès du Tribunal Administratif de Marseille, aux fins de désignation d'un expert judiciaire à même de justifier des nuisances sonores subies par les riverains de la commune, et au-delà, de justifier que la zone de bruit fixée par arrêté préfectoral n'est pas respectée, ni par les compagnies aériennes, ni par la direction générale de l'aviation civile.



Nous sommes en attente du délibéré que nous ne manquerons pas de communiquer une fois réceptionné.

«Ces nuisances aériennes ne cessent d'augmenter d'année en année alors que l'arrêté préfectoral portant approbation du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Marseille Provence ne nous concerne pas. Je le dis clairement, commençons par faire respecter les couloirs aériens et l'arrêté préfectoral en vigueur, notifié dans le PLU de la commune. Notre population pourra alors retrouver la tranquillité passée. Au Rove, les habitants sont déterminés avec les élus du Conseil Municipal à ne pas se laisser faire. Comme j'ai souvent l'habitude de le dire la défense de l'environnement est un combat permanent. Nous n'avons pas sacrifié et préservé 87% de notre territoire et 2000 hectares en site classé pour en arriver à cette situation. Non, le ciel du Rove n'est pas à prendre.»



Pluviométrie Le Rove

Association Rove Environnement

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
JANVIER	60	27	3	63	8	46	49	104	32	21	51	162	94	15	54
FEVRIER	22	18	0	26	36	43	38	69	35	8	11	121	149	86	109
MARS	12	5	34	15	14	34	45	59	79	12	94	32	58	9	97
AVRIL	68	41	87	4	36	83	114	34	8	73	66	13	105	19	81
MAI	19	27	52	16	97	115	17	50	0	76	79	7	7	52	42
JUIN	0	5	3	1	23	25	22	59	56	16	5	14	56	5	13
Total 1 ^{er} semestre	181	123	179	125	214	346	285	375	210	206	306	349	469	226	396
JUILLET	0	0	0	4	2	5	1	2	52	14	39	10	0	4	8
AOUT	7	21	9	13	8	1	10	25	8	25	5	98	14	7	5
SEPTEMBRE	130	109	201	81	3	47	216	26	16	43	52	61	46	20	16
OCTOBRE	69	98	36	40	51	109	71	125	68	116	68	65	62	73	0
NOVEMBRE	103	116	66	37	67	156	67	110	195	128	80	140	25	162	40
DECEMBRE	116	50	22	49	15	144	126	61	8	13	125	81	16	21	41
Total 2 ^e semestre	425	394	334	224	146	462	491	349	347	339	369	455	163	287	110
TOTAL	606	517	513	349	360	808	776	724	557	545	675	804	632	513	506

Quantités en ml = 1 litre au mètre carré

• 07 Janvier 2009 : environ 40 cm de neige • 02 Février 2012 : environ 8 cm de neige

réalisé par Régis Maisonneuve

ASSOCIATION ROVE ENVIRONNEMENT RECENSEMENT & ENTRETIEN DE LA PLANTATION DU BAOU

En avril 2017, l'association Rove Environnement a réalisé une opération d'entretien et de recensement d'une plantation située sur le plateau du Baou (effectuée en 1992).

Un premier comptage et dénombrement des espèces avait été fait par l'association après la plantation. Il indiquait 900 plants.

25 ans après la situation de cet îlot est la suivante : 336 feuillus et arbustes à baies recensés. Le taux de réussite de ce reboisement est donc de 37%.

Espèces	Nombre recensé en avril 2017	Répartition en %	Hauteur moyenne
Chêne blanc (ou pubescent)	125	31	1 à 4 mètres
Pérussier	72	17	2 à 3,50 m.
Arbousier	66	16	2 à 4 m.
Cornouiller sanguin	25	6	1,50 m.
Laurier noble	15	4	1 à 2 m.
Sorbier	15	4	2 à 3 m.
Troène des bois	11	3	1,50 à 2,50 m
Cerisier de Sainte Lucie	4	1	2 à 4 m.
Eglantier	2		2,50 m.
Abricotier	1		2 m.
TOTAL	336		

Source : Rove Environnement

Il convient d'ajouter à ce recensement, 60 à 70 chênes verts (ou yeuses), d'une hauteur moyenne de 2 à 3 mètres, disséminés sur la plantation (chênes verts naturels issus de la remontée biologique).

Les chênes blancs (ou pubescents) sont les plus nombreux et ont été plantés principalement (pour environ 90%) sur cinq rangées. Les arbres à baies sont concentrés en haies sur deux à trois rangées, le long du champ, côté droit. Les arbousiers et pérussiers disséminés sur toute la plantation ; Ces trois espèces ont connu un développement important et entrent ainsi en concurrence avec les autres espèces d'arbres et arbustes à baies (cornouillers sanguins, sorbiers, lauriers nobles...). D'autres variétés telles que l'églantier et l'abricotier sont probablement issues de graines transportées par des oiseaux. Certains arbustes (arbousiers, cerisiers de Sainte Lucie et troènes des bois) se sont ressemés naturellement dans et autour de l'îlot.

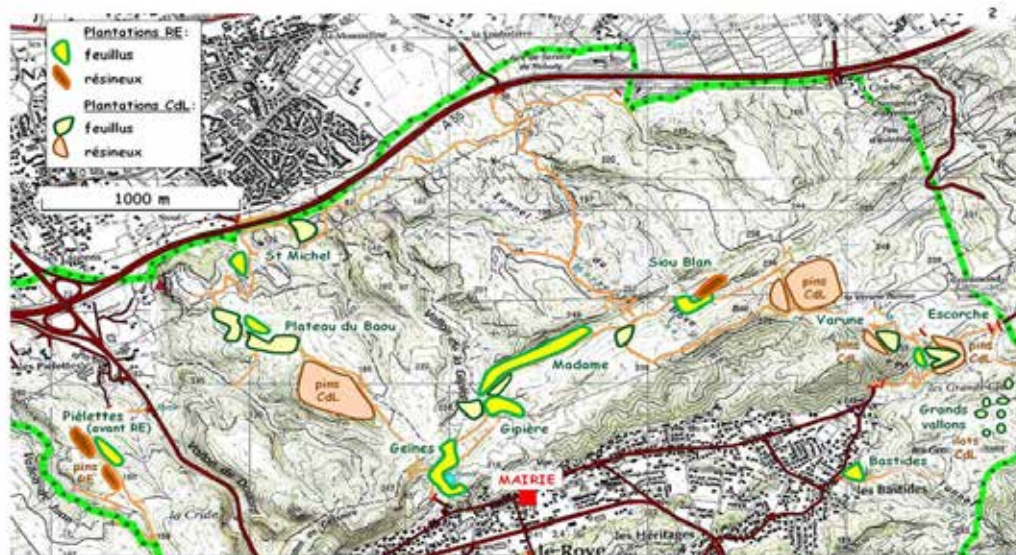
La plupart des arbres ont été élagués. L'ensemble des rémanents de la taille des feuillus et des résineux a été broyé avec notre tracteur équipé d'un giro-broyeur.

Nota : la dissémination de graines, due à la proximité de grands pins d'Alep, réduisant la croissance des feuillus, nous n'avons conservé que les plus beaux arbres afin de limiter la propagation des pins d'Alep sur l'îlot forestier.

Jean-Pierre Dapelo

Président de Rove Environnement

ENVIRONNEMENT



**PLANTATIONS
DE ROZE
ENVIRONNEMENT
VERSANT NORD DE 1992
À 2014**
6 HECTARES



**PLANTATIONS
DE ROZE ENVIRONNEMENT
VERSANT SUD DE 1992 À 2014**
13,8 HECTARES



Plantations de feuillus & résineux depuis 1992

	Feuillus Forestiers		Résineux		TOTAL	
	Nombre planté	Moyenne à l'hectare	Nombre planté	Moyenne à l'hectare	Nombre planté	Moyenne à l'hectare
VERSANT NORD (6 hectares)	9 208	1534	581	147	10 089	1 681
VERSANT SUD (13,8 hectares)	10 894	789	890	64	11 784	853
TOTAL (19,8 hectares)	20 096	1615	1 771	89	21 873	1 164





VIE DU ROVE



L'A.O.C BROUSSE DU ROVE ARRIVE AU PRINTEMPS 2018



L'année 2018 restera une année historique pour Le Rove car elle verra au printemps la parution au journal officiel pour l'appellation A.O.C Brousse du Rove, la 46^{ème} et plus petite AOC de France.

C'est désormais officiel. Le comité national de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) réuni le 29 novembre 2017 a émis un avis favorable à la reconnaissance, en qualité d'ODG, du «groupement des producteurs de Brousse du Rove» en vue de la reconnaissance en AOC/AOP de la «Brousse du Rove». 44 votants - unanimité. Le contenu exemplaire du cahier des charges a été à nouveau souligné, ainsi que le rôle des élevages caprins dans ce secteur, notamment en termes d'entretien des territoires et de prévention des incendies.

La parution au journal officiel devrait intervenir au Printemps, certainement en mars ou avril 2018.

Cette nouvelle exceptionnelle vient couronner le fruit d'un travail démarré en 2007 sous l'impulsion d'André Gouiran, chevrier du Rove.

C'est en effet au printemps 2007 qu'André Gouiran interpelle l'INAO en sa qualité d'éleveur/producteur mais aussi en tant que président de la Cabro d'Or. Il peut compter sur le soutien total du maire du Rove, Georges Rosso, qui sera déterminant pour la suite.

Les premiers contacts sont ainsi établis avec l'institut national pour faire part de l'inten-

tion de lancer une demande de reconnaissance en AOC pour la brousse du Rove. Le but est de protéger ce produit du terroir menacé par des milliers de contrefaçons fabriquées sans une goutte de lait de chèvre du Rove, le plus souvent à base de lait de vache importé en quantité industrielle.

De nombreuses actions sont menées pour sensibiliser le public et les consommateurs. Des pétitions sont lancées par la Cabro d'Or recueillant plusieurs milliers de signatures de soutien. Les «repas des bergers» rassemblant les plus grands chefs dans nos collines et la «fête de la chèvre du Rove» (organisés par la Cabro d'Or) participent grandement à la valorisation de la brousse du Rove.

Mais pour mener à bien cette reconnaissance, il a fallu se rassembler. Un groupement de producteurs de brousses du Rove a ainsi été créé rassemblant une douzaine d'éleveurs caprins.

Il a fallu définir une aire géographique (comprise dans les départements des Bouches-du-Rhône, du sud du Vaucluse à l'Ouest du Var), établir un cahier des charges très strict (lait cru, race du Rove uniquement, alimentation en pâturage, aucune alimentation à base d'OGM, etc).

Tout cela a pris du temps. Les contraintes ont été nombreuses et il a fallu beaucoup de détermination de la part des éleveurs pour ne pas se décourager. Car il est important de garder à l'esprit le caractère tout à fait exceptionnel de l'AOC Brousse du Rove, la plus petite de France et seulement la 46^{ème} dénomination d'origine de fromage. Elle est la 15^{ème} AOC au lait de chèvre, la 4^{ème} AOC dans la région méditerranéenne et la 1^{ère} AOC dans les Bouches-du-Rhône.

L'AOC Brousse du Rove est une nouvelle exceptionnelle pour notre patrimoine, pour notre village en particulier ainsi que pour toutes les communes concernées.

Elle est un gage de qualité supplémentaire et une formidable reconnaissance pour ces familles d'éleveurs.

Au Rove, elle a un écho particulier car elle renvoie à des siècles d'histoire, à des centaines de familles de bergers, à tous ces hommes et ces femmes qui ont perpétué cette tradition ancestrale. Elle renvoie à une multitude de récits, d'anecdotes, de souvenirs pour beaucoup de rovenains.

Nous aurons l'occasion de fêter cette AOC de la plus belle des manières. Car c'est au Rove, où la brousse du Rove a été créée, que la cérémonie officielle sera célébrée.

En 2011, le comité de la commission d'enquête de l'INAO se déplace pour la première fois au Rove à la rencontre d'André Gouiran et de son troupeau



En 2017, une partie du groupement des producteurs de brousses du Rove avec au centre André Gouiran et son épouse Marie-Ange, Thierry Faure (Mimet), Eric Priore (Septèmes), Luc Falco (Cuges), Joce Patrino (Chateaufort) et François Borel (La Roque d'Anthéron)



LE ROVE BERCEAU DE LA RACE CAPRINE

Le village du Rove est le berceau de la race caprine du Rove. Au fil des siècles, la chèvre s'est façonnée dans ses collines y puisant son caractère et sa rusticité. C'est la seule race à avoir pris le nom de son terroir. Le passé pastoral du Rove est riche et a connu son apogée au début du XX^{ème} siècle où près de 4000 chèvres étaient recensées pour 400 habitants. Il a fallu la persévérance du maire Georges Rosso pour permettre la réintroduction des caprins dans le massif. Aujourd'hui, plus de 400 chèvres du Rove sont installées en plein cœur du massif à la bergerie de la Varune. La famille Gouiran (André, Marie-Ange, Frank, Miryan et Marc), continue la voie tracée par leurs ancêtres avec l'élevage

de caprins du Rove et surtout la fabrication de la Brousse du Rove et des fromageons pur chèvre, dans le pur respect de la tradition locale et du consommateur. Depuis la mi-janvier, plusieurs centaines de cabris sont nés dans l'exploitation de la famille Gouiran, à la bergerie de la Varune. Ces naissances marquent le début de la saison des brousses du Rove et des fromageons qui va durer jusqu'au mois d'octobre prochain.



**Vente à la fromagerie
au 17 rue Adrien
Isnardon
13740 Le Rove,
04.91.09.92.33.**

Tous les jours de 8h à 12h et de 17h à 19h30



Menon du Rove



Brousse du Rove, l'appel des collines de Mayalen Zubillaga

Difficile de trouver plus extensif que le mode d'élevage pratiqué par les chevriers-producteurs de brousse du Rove, qui arpentent chaque jour, avec leurs troupeaux, les collines arides d'un territoire typiquement méditerranéen. Leurs chèvres aux longues cornes torsadées, vigoureuses représentantes d'une race rustique qu'ils ont largement contribué à sauvegarder, donnent un lait peu abondant mais adapté aux exigences de la transformation fromagère.

La brousse du Rove, petit fromage frais sur le point d'obtenir une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)* est ainsi exceptionnelle à plusieurs titres : basée sur la pratique quotidienne du pastoralisme et exclusivement fermière, elle est élaborée selon une technique originale qui repose sur la floculation du lait entier après la traite. Le cahier des charges, très restrictif, a été mis en œuvre par les éleveurs de façon à préserver l'indépendance à laquelle tous sont farouchement attachés.

Cet ouvrage, publié en partenariat avec l'association Slow Food Provence Méditerranée, emmène le lecteur à la rencontre du terroir et des producteurs du fromage « bon, propre et juste » qu'est la brousse du Rove. Il s'adresse aux gastronomes soucieux de penser leur alimentation, ainsi qu'à tous les amoureux de cette gourmandise douce et crémeuse qui, il y a quelques décennies encore, se vendait à la criée dans les rues de Marseille et l'ensemble de la Provence.

Mayalen Zubillaga a grandi sur les rives de l'étang de Berre entourée de fèves, de muges et d'effluves pétrochimiques. Tombée dans une marmite de boulettes à la sauce tomate quand elle était petite, elle cuisine et écrit tous azimuts, explorant à la fois l'alchimie du fromage, le génie du pan bagnat et la magie œcuménique du pois chiche. Elle est l'auteur du livre L'art de saucer.

** Cette AOC deviendra rapidement une Appellation d'Origine Protégée (AOP), son équivalent européen : l'AOC protège les produits français sur le territoire français, tandis que l'AOP protège les produits français et européens sur l'ensemble du territoire européen. Les deux exigent que la production, la transformation et l'élaboration du produit aient lieu sur le territoire et selon les critères définis par le cahier des charges.*

Les éditions de l'épure (www.epure-editions.com).

Sortie prévue le 12 avril 2018 (sous réserve de la parution au journal officiel de l'AOC avant cette date). (crédit photo: Vincent Augier)

L'ouvrage sera présenté par son auteur le 20 avril prochain à l'issue de l'assemblée générale de la Cabro d'Or. Salle des fêtes du Rove - 18h30

À noter que le «repas des bergers» (réservé aux membres de la Cabro d'Or à jour de leur cotisation 2018) se déroulera le 21 avril.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2017

Le ministre de l'éducation, Jean-Michel BLANQUER en visite au Rove



C'est au Rove dans le cadre magnifique du centre Ucpa de Niolon que le Ministre de l'éducation, M. Jean-Michel BLANQUER accompagné du Préfet de Région, M. Stéphane BOUILLON, s'est rendu le 1^{er} août 2017 en matinée en marge de sa visite officielle. Accueilli par le maire du Rove, Vice-président

de la Métropole, M. Georges ROSSO, le Ministre a chaleureusement félicité le premier magistrat pour son action en faveur de l'environnement et de la jeunesse notamment pour les classes de mer organisées par l'éducation nationale et la municipalité du Rove. Rappelons que M. Georges ROSSO (président

du parc marin) est à l'origine de la création du Parc Marin de la Côte Bleue (1983) et initiateur des classes de mer qui ont permis durant ces 30 dernières années à plusieurs milliers d'enfants d'effectuer leur baptême de plongée ici au centre UCPA de Niolon dirigé par M. Ruddy JEAN.

JOURNÉE D'ACTIVITÉS GRATUITES AU CENTRE UCPA POUR LES FAMILLES ROVENAINES



En 2008, la municipalité en partenariat avec l'UCPA lançait la journée UCPA. Le but était de proposer aux familles rovenaines une journée de découvertes et d'activités gratuites au centre UCPA de Niolon.

Les activités proposées pour les enfants et les adultes sont variées : plongée sous-marine, randonnée palmée, via-corda, escalade, kayak sur mer, voile sportive, voilier, tir à l'arc. Cette initiative est chaque année de plus en plus plébiscitée par la population. Le succès ne se dément pas. Les participants sont ravis de profiter de cette journée offerte par la municipalité à l'aube de l'été.

La journée se déroulera cette année exceptionnellement un samedi, le 30 juin 2018. Inscription obligatoire et gratuite en mairie début juin. Places limitées.



Opération nettoyage des calanques

Depuis plusieurs décennies, la municipalité en partenariat avec les associations locales Rove Environnement, le comité calanquais de La Vesse et les calanquais Niolonnais mais aussi avec le Parc Marin de la Côte Bleue, les services métropolitains, le centre de plongée UCPA de Niolon organise une journée où la population est invitée à participer à une opération de nettoyage des calanques et du littoral. Cette action citoyenne se déroule chaque dernier samedi du mois de mai. Elle rassemble chaque fois un public nombreux et familial dans les calanques de La Vesse et de Niolon.

Cette année, l'opération se déroulera le samedi 26 mai 2018.



50^{ème} anniversaire du crash de l'hélicoptère soviétique Mi6

Le dimanche 6 août 1967, en début de soirée, 200 hommes et 60 engins sont mobilisés au Rove, dans le vallon de Juan, pour tenter de secourir, en vain, les neuf membres de l'équipage d'un hélicoptère dévoré par les flammes. Dans le vallon, l'engin de près de 42 mètres de long s'était donné pour mission d'éteindre un incendie inaccessible à pied pour les équipes de pompiers, déversant ses 12 tonnes de réserve d'eau sur les flammes. L'enquête révélera qu'en tentant d'éviter un câble à haute tension, une des pales du mastodonte volant, au rotor de 35 mètres de diamètre, a percuté un rocher. Il y eut ensuite une explosion et ce fut le crash. Le bilan est terriblement lourd : les neuf personnes à bord trouvent la mort, malgré les efforts impuissants des secours.

La municipalité du Rove, avec le concours du consulat de Russie à Marseille, a pris l'initiative d'ériger une stèle créée par le sculpteur Kurt Ingendal, qui fut inaugurée le 10 septembre 1976.

Pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de cet événement, le maire du Rove, Georges Rosso, a reçu Jean-Marc Sénateur, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres, et une délégation russe composée de Gourgen Karapetian, héros de l'Union Soviétique, Alexandre Klimov, héros de Russie, Vener Mukhametgareev,

héros de Russie, en présence des membres du conseil municipal.

Il a rappelé les noms des 9 membres de l'équipage qui ont péri dans l'accident : l'interprète Vladimir Tepfer, le pilote français de la base de bombardiers d'eau Jean Sandoz, le chef pilote Youri Garnaïev, le Chef pilote adjoint Youri Peter, le pilote Vladimir Ivanov, les ingénieurs Arnold Tchoukov, Sergueï Bourgaïenko, Vladislav Moltchanov, le radio Boris Stoliarov.

"En présence des équipages russes et des personnalités, nous voulons aujourd'hui rendre un hommage solennel à ceux qui ont donné leurs vies pour que vive notre patrimoine, a déclaré le maire Georges Rosso. Tout naturellement notre pensée va aux familles des victimes françaises et russes car nous savons que leur douleur est inguérissable. Notre pensée va aussi à toutes les familles des pilotes et soldats du feu au dévouement admirable qui ont gravé leurs noms sur les stèles commémoratives en donnant leur vie pour combattre le feu depuis ce jour tragique de 1967. À ces familles qui restent meurtries à jamais, la Nation doit reconnaissance et réparations. Mais elles attendent aussi que tous les enseignements soient tirés du sacrifice des leurs".



RETRO 2017





RETRO 2017



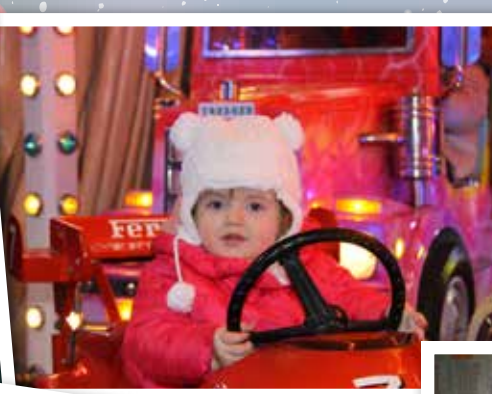


Ces après midi, j'étais trop impatient de pouvoir faire de l'optimist avec une voile. On pouvait aller plus vite mais pas tant que ça ! On a même eu un moteur différent. C'était génial ! Nous sommes allés hors du port, dans les vagues, entre Frieul et If : c'était extraordinaire car on pouvait voir le château d'If d'encre plus près. Avec mon ami Yann, on n'arrivait pas à avancer, il n'y avait pas assez de vent ou... en était nuls... En tous cas, on était morts de rire !! Et pour finir, ce qui était terrible, c'est qu'il fallait ranger le matériel, et ça me gratter tellement les jambes (de sel) que j'ai vite couru vers la douche ! C'était une bonne après midi de voile (je pense que je vais bien dormir !).
Tindellienne cizo



Noël 2017







CULTURE



LES RENDEZ-VOUS CULTURELS 2018

Voici un aperçu de la programmation culturelle proposée par la municipalité pour l'année 2018. On peut y ajouter les spectacles proposés avec l'aide du conseil départemental dans le cadre du dispositif Saison 13 (concert de Quartiers Nord du 9 février - un spectacle pour enfants en septembre et pour la fête de la chèvre du Rove en octobre)

PROJECTION COURTS MÉTRAGES

Projection d'une sélection de courts métrages présentés lors du dernier Festival International de Courts Métrages de la Côte Bleue à Carry Le Rouet.

La municipalité est partenaire de ce festival depuis de nombreuses années et nous aurons la chance de présenter ces projections pour la première fois.

→ **Mardi 20 mars 2018 de 18 heures à 20 heures**
Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

CONCERT RÉTINA MILLE CHOEURS POUR UN REGARD

Organisé par la municipalité et l'association Louis Bérard, au profit de Rétina France, association qui recueille des fonds pour lutter contre les maladies de la vue.

Avec les Chorales «Le Chant des Collines», Chef de Coeur Sylvie Lesthievant et l'ensemble de la Jeunesse Arménienne composé de la chorale «Azad» et de l'orchestre «Sassoub», Chef de Coeur Michaël Vemian.

→ **Dimanche 25 mars 2018 à 15h**
Eglise Sainte Anne - Entrée 8€

CYCLE DE CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DE L'ART

La municipalité propose un nouveau cycle de conférences sur l'histoire de l'art animé par M. Jean-Noël Bret (6 avril, 11 mai et 15 juin).

La hiérarchie des genres, le 6 avril 2018

La hiérarchie des genres est une sorte de convention qui s'est établie au fil du temps à partir de la Renaissance et qui a été formulée en 1667 à l'Académie royale de peinture et de sculpture par l'architecte et historiographe André Félibien dans une préface des Conférences de l'Académie.

→ **Vendredi 6 avril 2018 à 18h**

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

Autres conférences :

- Le 11 mai : « La peinture d'histoire »
- Le 15 juin : « Le portrait »

AUDITION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE AU THÉÂTRE MOLIERE

Les élèves de l'école municipale de musique se produiront avec leurs professeurs, sur la scène du Théâtre Molière à Marignane pour leur audition de fin d'année. Ouvert à tous, gratuit et sur inscription.

→ **Dimanche 22 avril 2018 à 17h «Humour & fantaisie»**



JOURNÉES DE LA CULTURE

- Expositions des oeuvres réalisées par les élèves de l'atelier d'art municipal (enfants et adultes) mais aussi des artistes amateurs de la commune, peinture, poteries, photos, sculpture...
- Expositions des associations culturelles du village.
- Conférence et représentation des élèves de l'association théâtre au Rove (le vendredi soir).

→ **Vendredi 15 juin et samedi 16 juin 2018**

Salle des fêtes le vendredi, Gymnase le samedi Entrée libre



SPECTACLE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE AU THÉÂTRE DES SALINS

Les élèves de l'école municipale de danse se produiront sur la scène du théâtre national des Salins à Martigues. Accès réservé aux familles des élèves.

→ **Mercredi 20 juin 2018 à 20h30**



LE DIABLE N'EST PAS MORT À DACHAU

DE MAURICE GOUIRAN, PRIX LA RUCHE DES MOTS / POLAR 2017

« Maurice Guiran parmi les 30 auteurs de polars français qui comptent. Humanisme et style incisif, en nous interpellant, il nous force à la vigilance citoyenne... » Marianne

Maurice Guiran ne lâche jamais ! Vingt-sept romans au compteur et toujours cette verve, cette puissance, cette insolence et cette pertinence qui émanent de ce nouveau polar ! Quel fouineur ! Quel conteur ! Quelle force ! Ne se contentant pas d'aller dénicher dans l'Histoire la source de son intrigue, tragique et méconnue, il réussit aussi la prouesse de la mettre en scène avec un art du récit hallucinant... En quelques lignes, vous vous retrouvez dans l'horreur des camps à Dachau... Quelques mots de plus et vous êtes en plein « trip » d'acide... Plus loin, vous voilà parachuté sur ces terres arides, avec ces hommes rudes et

avares de mots – on ne peut s'empêcher de penser ici à Giono, c'est superbe... Maurice Guiran, en nous propulsant avec ce roman dans un univers secret et ignoré – mais ô combien détestable –, fait partie de ces auteurs indispensables, qui, comme des sentinelles, des lanceurs d'alerte, œuvrent à la vigueur de nos démocraties... Quelle leçon d'histoire... d'humanisme et de littérature ! Et encore... nous n'en dirons pas davantage du « fond » de ce roman : ÉDIFIANT

Son vingt-huitième roman paraîtra au Printemps 2018. Il s'intitulera «l'Irlandais».

JEAN-PIERRE PERETTI PRESENTE NEW-YORK CITY 2012 - «POLAROIDS»



Président de l'association CLUB PHOTO DU ROVE, le photographe Jean-Pierre Peretti exposera du 4 avril au 30 avril à Marignane au Musée Albert Raynaud. Le Vernissage se tiendra le 7 avril à 18h.

«Plus une photographie agrandie est définie (netteté des détails), plus elle permet d'y «entrer» et d'examiner les éléments qui la composent. J'aime beaucoup cette possibilité d'immersion dans une réalité transposée.

Paradoxalement je suis tombé sous le charme d'un procédé photographique totalement à l'opposé de cette notion de finesse et d'exactitude, en redécouvrant les tirages Polaroid instantanés des années 1970.

Ils offrent un rendu extrêmement particulier: la netteté n'est pas au rendez-vous, les formes sont parfois nimbées, les couleurs décalées et affadies, le rendu général est onctueux, parfois presque «crémieux».

En résulte une impression de poésie onirique qui éloigne le spectateur de la réalité documentaire des photographies en haute résolution. Ajoutant au charme du procédé originel, les photographies qui émergeaient alors de l'appareil sur leur support cartonné se trouvaient ainsi directement encadrées et acquéraient un statut propre d'objet que l'on pouvait prendre plaisir à manipuler, un peu comme les miniatures des peintres anciens.

Les photographies présentées ici ne sont pas des tirages issus des émulsions instantanées originales; je me suis cependant efforcé d'en retrouver l'esprit et le rendu par leurs présentation et traitement. Ne les considérez pas comme une falsification, mais comme une tentative d'hommage à ce procédé au travers de ce que New York a alors offert à mes regards.»

Jean-Pierre Peretti Juin 2012

REDLIGHT DE RETOUR EN 2018

RedLight est de retour en 2018 dans une formule Trio avec Laurent Dapelo à la guitare, Guy Sampieri au clavier/machines et Laurent Orthlieb à la guitare et au chant dans une formule electro Rock. Après avoir signé chez le label bordelais All Styles Edition qui gère entre autres Sergent Garcia, le groupe travaille actuellement au mix de son



prochain 4 titres "Jukebox Vol.2" (entièrement créé, enregistré et mixé au MySmall Records studio et donc 100% rovenain) qui sortira en avril sur toutes les plateformes de streaming et téléchargement légal. Des concerts seront annoncés prochainement.

De plus, les membres du groupe sont disponibles pour aider les nouvelles (et anciennes) générations de musiciens rovenains afin de réaliser leur projet d'enregistrement et dans le but également d'organiser dans le futur un concert au Rove avec des formations musicales comprenant des membres de la commune. Si vous souhaitez plus d'informations ou prendre contact avec le groupe: orthlieblaurent@hotmail.com ou via <https://www.facebook.com/OfficialRedLight>

Discographie RedLight en téléchargement libre ici :

<https://redlightofficial.bandcamp.com/>

SPORTS ET LOISIRS

Le village du Rove se distingue par une intense activité sportive. La municipalité avec le centre municipal d'animation sportive et de loisirs ainsi que les nombreuses associations sportives proposent un large choix d'activités pour tous (voir encadré). On dénombre ainsi plus de 2000 pratiquants dans les différentes disciplines.



La municipalité accorde une place importante à l'épanouissement de ses habitants en mettant à disposition des équipements et des infrastructures de qualité.

Par ailleurs, elle met à disposition des associations d'importants moyens autant sur le plan financier (subventions) mais aussi en terme de logistique (mise à disposition gratuite des équipements, moyens matériels et humains).

Pour connaître l'ensemble des activités proposées par la municipalité et les associations, se reporter au site internet de la mairie www.lerove.fr ou en lisant la revue municipale des sports et de la culture saison 2017/2018.

Les activités sportives et culturelles pratiquées au Rove

- | | | |
|---|-------------------|---------------------------------|
| • Ateliers d'Arts
enfants et adultes | • Judo | • Gymnastique
artistique |
| • Médiathèque | • Karaté | • Gymnastique
d'entretien |
| • Théâtre | • Tennis | • Gymnastique
contrôlée |
| • Astronomie | • Badminton | • Baby gym |
| • Musique : | • Basket-ball | • Athlétisme |
| - Violon | • Football | • Course pédestre
hors stade |
| - Guitare | • VTT | • Marche |
| - Piano | • Plongée | • Randonnée
pédestre |
| - Batterie | • Boules | • Chorale |
| - Guitare de
musique actuelle | • Danse Classique | • Club Photo... |
| - Chant | • Danse Jazz | |
| | • Hip hop | |
| | • Pompon dance | |
| | • Zumba | |

Renseignements en mairie *et sur www.lerove.fr*



INFO ASSOCIATION LE ROVE JUDO

DEUX DATES À NOTER SUR VOS AGENDAS

- **Samedi 24 mars à 18h** à la Salle JENNIFER (Le Rove)
SUPER LOTO ouvert à tous / Avec de supers lots à gagner
- **Samedi 12 mai** : Rencontre FSGT au gymnase municipal
Blaise Gouiran avec la participation d'une quinzaine de clubs

INFO ASSOCIATION ROVE OMNISPORTS - SECTION KARATÉ

Ouverture de la section BABY KARATÉ

(années 2014, 2013 et 2012)

- **À partir du lundi 12 mars 2018**

Horaires : Lundi et Mardi de 17h à 18h - Tarif : 80 €



Pour tous renseignements : 06.77.04.67.86

SOIRÉE DES SPORTS

- **Samedi 9 juin à 20h30** au gymnase municipal
Démonstration des activités du centre municipal d'animation sportive et de loisirs et des associations sportives du village





SPORTS ET LOISIRS



OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL 40 ans en O.R

L'année 2017 aura été marquée par les festivités du 40^{ème} anniversaire de la création de l'Olympique Rovenain. Les manifestations organisées ont rencontré un vif succès populaire.

Parmi tous ces événements, la journée festive du 1^{er} Juillet 2017 organisée au stade municipal du Rove restera un moment inoubliable de souvenirs, de partage et d'émotion. Tout au long de la journée se sont succédés matchs entre anciens joueurs, matchs entre parents, jeux d'enfants et matchs de Gala, avant de finir la soirée dans une ambiance « Bodega » sur les airs Gipsy du groupe « NOMADA ».

Le 26 août dernier, sur l'esplanade de la salle des Fêtes E. Lantéri, le dîner spectacle plein air avec **Sébastien Chato** a rassemblé plus de 500 personnes.

Pour 2018, l'actualité de l'Olympique Rovenain restera toujours aussi chargée et sera dominée comme chaque fin de saison par ses tournois de jeunes traditionnels (voir calendrier ci-dessous) :

Mais la grande nouveauté, sera l'organisation le **samedi 21 Avril 2018**, d'un grand tournoi National U11 Eco-Citoyen de Niveau Élite, qui s'appellera la « DADDI'Cup ».

En effet, ce tournoi Eco-Citoyen qui sensibilisera les participants aux gestes verts (Tri sélectif, Verres recyclables ...), Fair-play et Respect, sera parrainé par le **Groupe DADDI**, société locale et spécialiste du recyclage de métaux, d'où l'appellation « DADDI'Cup ».

Nous remercions d'ailleurs **M. DADDI Hervé**, Rovenain de

toujours et directeur de cette société, pour son soutien depuis de nombreuses années au sein de notre « Club des Partenaires » et qui n'a pas hésité à s'investir particulièrement autour de ce projet.

Ce tournoi de haut niveau national regroupera un plateau exceptionnel de 32 équipes venues de toute la France parmi lesquelles de nombreux clubs professionnels :

OM, RC Strasbourg, AS Monaco, OGC Nice, Montpellier HSC, AC Ajaccio, FC Metz, O. Nîmes, FC Mulhouse, FC Lyon, AS Bondy (Paris), USEL (Lyon), FC Montélimar, UMS Montélimar, SC Toulon, FCGOH (Alsace), Golf Juan, FC Gap, EFC Beaucaire, AS Gardia Club, SC Orange, AC Avignon, FC Istres, FC Martigues, SC Air Bel, AS Gemenos, ASPTT, SC Montredon Bonneveine, École des Champions et 2 équipes de l'Olympique Rovenain qui représenteront les couleurs locales.

Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel à tous nos licenciés, dirigeants, parents mais aussi à la population rovenaine, afin de trouver des familles d'accueil pour héberger des enfants (9/10 ans) pour une ou deux nuits.

Pour plus d'informations veuillez contacter Christophe ROUZAULT au : 06 16 27 39 37.

Au niveau des compétitions, à la mi-saison, le club se porte plutôt bien, notamment sur le jeu à 11, où de la catégorie U15 à Séniors, la quasi totalité des équipes se trouvent sur le podium de tête de leur championnat, avec une palme spéciale pour nos U17 excellence invaincus à ce jour.

Équipes les mieux classées à mi-saison de U15 à Séniors

Equipes des différents classes et leur classement U19 à U15 seniors																	
Senior R2			U19 Excellence			U17 Excellence			U17 Pré Excellence			U15 Excellence		U15 Honneur			
	Clubs	Pts		Clubs	Pts		Clubs	Pts		Clubs	Pts		Clubs	Pts		Clubs	Pts
1	AS Cagnes le Cros	28	1	O.Rovenain	32	1	O.Rovenain	42	1	GS Consolat	37	1	SO Caillols	41	1	Marignane/G	47
2	SP Courthézon	27	2	FC Martigues	31	2	Club de Beaumont	36	2	SC Montredon	34	2	ASPTT	41	2	O.Rovenain	46
3	O.Rovenain	26	3	SC Montredon	28	3	SO Caillols	29	3	O.Rovenain	33	3	O.Rovenain	33	3	SC R.Vitrolles	44

LES TOURNOIS 2018

- **Samedi 21 avril** : tournoi eco citoyen U11 « daddi cup » avec la présence de nombreux clubs pro (OM, Monaco, Nice, Montpellier, Ajaccio, Strasbourg, Nîmes, Metz...)
- **Mardi 1er Mai** : U9 / U7 Challenge Michel Gouiran et Lucien Merlini
- **Mardi 08 Mai** : U8 / U6 Challenge Édouard Nieves et Georges Rosso
- **Dimanche 03 Juin** : U12 / U13 Challenge Gérard Merlini
- **Samedi 23 Juin** : U10 / U11 Niveau 2
- **Dimanche 24 Juin** : U10 / U11 Niveau Critérium Challenge Robert Nayener



TRANSPORTS

Communiqué SNCF

Actualité de la ligne

Se renseigner (Fiche Horaire, Prix, abonnement)

Par Internet : www.ter-sncf.com

Par téléphone : N° vert 0 800 11 40 23,

appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 7h à 19h.



Depuis la gare de NIOLON, vous avez à votre disposition 15 trains par jour en aller-retour.

- En direction de MARSEILLE, et avec un cadencement toutes les demi-heures en heure de pointe : de 6h40 à 19h40.

- En direction de MIRAMAS : de 6h45 à 20h14.

Attention ! Les fiches horaires donnent les horaires théoriques.

Privilégiez le site TER-PACA, et l'application TER mobile qui vous donneront l'état de la circulation en temps réel.

(-Fiche horaire n°7 téléchargeable sur TER-PACA-)

Que vous désiriez utiliser le train fréquemment, ou occasionnellement, nous vous proposons une large gamme tarifaire qui vous correspondra certainement.

Dans la rubrique « loisirs et tourisme » vous bénéficierez de nos promos et bons plans pour des réductions, sur les entrées d'événements, afin de profiter de la région à petits prix.

La ligne de la côte bleue est une des plus belles de France, permettant ainsi de vous faire voyager dans des conditions uniques.

Vers Marseille

	LV	LS	LV	LS	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ
Niolon	06.40	07.10	07.40	08.09	08.40	09.06	10.39	12.40	15.10	17.11		18.06	18.40	19.40
Estaque	06.53	07.22	07.53	08.21	08.53	09.19	10.51	12.53	15.22	17.23		18.18	18.53	19.53
Arenc	07.03		08.04		09.03		11.01	13.04			17.38		19.04	20.04
Marseille	07.09	07.33	08.09	08.33	09.09	09.30	11.06	13.09	15.33	17.39	18.09	18.30	19.09	20.09

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

Vers Miramas

	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	LV	LV	TLJ	LV	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ
MARSEILLE	06.22	07.26	07.55	09.50	12.31	13.26	15.50	16.27	16.50	17.24	17.50	18.26	18.50	19.50	20H31
ARENC	06.27		08.24	09.55			15.55		16.55		17.55		18.55	19.55	20H36
L'ESTACQUE	06.37	07.37	08.04	10.06	12.43	13.37	16.06		17.06	17.37	18.06	18.37	19.06	20.06	20H46
NIOLON	06.45	07.45		10.14	12.51	13.46	16.14		17.15	17.46	18.15	18.46	19.14	20.14	

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

Navettes Métropole / RDT13 - Ligne C7 horaires en période de vacances scolaires

Nom de l'arrêt	DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon							Nom de l'arrêt	DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque						
Fontaine des Tuiles	*****	09h35	*****	11h05	*****	15h15	16h50	Niolon	09h05	*****	10h37	11h40	14h50	16h20	F
Estaque Port	*****	09h36	*****	11h06	*****	15h16	16h51	La Vesse	*****	*****	*****	*****	*****	*****	F
Estaque Riaux	*****	09h38	*****	11h08	*****	15h18	16h53	Bergerie	09h11	*****	10h43	11h46	14h56	16h26	F
Corbières	*****	09h40	*****	11h10	*****	15h20	16h55	Le Douard	09h12	*****	10h45	11h48	14h58	16h28	F
Resquiadou	*****	09h42	*****	11h12	*****	15h22	16h57	Le Cellier	09h13	*****	10h46	11h49	14h59	16h29	F
La Ricarde	*****	09h44	*****	11h14	*****	15h24	16h59	Saint Roch	09h16	*****	10h48	11h50	*****	16h31	F
Les Jardins	*****	09h46	*****	11h16	*****	15h26	17h01	La Mairie	09h18	*****	10h50	11h52	15h00	16h33	F
Les Bastides	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h27	17h02	Ecole F Bessou	09h19	*****	10h51	F	15h01	16h34	*****
Les Chênes Verts	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h28	17h03	Les Coulets	09h20	*****	10h52	F	15h02	16h35	*****
Logis Neuf	*****	09h48	*****	11h18	*****	15h28	17h03	Logis Neuf	09h21	*****	10h53	F	15h03	16h36	*****
Les Coulets	*****	09h49	*****	11h19	*****	15h29	17h04	Les Chênes Verts	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37	*****
Le Mas	*****	09h50	*****	11h20	*****	15h30	17h05	Les Bastides	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37	*****
Saint Roch	*****	09h52	*****	11h22	*****	15h32	17h07	Les Jardins	09h23	*****	10h55	F	15h05	16h38	*****
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	F---ARRET	17h09	La Ricarde	09h25	*****	10h57	F	15h07	16h40	*****
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	16h05	17h09	Les Héritages	09h25	*****	10h57	F	15h07	16h40	*****
Le Cellier	08h46	F	10h21	11h25	14h35	16h06	17h11	Resquiadou	09h27	*****	10h59	*****	15h09	16h42	*****
Le Douard	08h47	*****	10h22	11h26	14h36	16h07	17h12	Corbières	09h28	*****	11h00	*****	15h10	16h43	*****
Bergerie	08h48	*****	10h23	11h27	14h37	16h07	F	Estaque Riaux	09h30	*****	11h02	*****	15h12	16h45	*****
La Vesse	08h54	*****	10h29	11h33	14h43	16h14	F	Estaque Port	09h31	*****	11h03	*****	15h13	16h46	*****
Niolon	09h00	*****	10h35	11h40	14h50	16h20	F	Fontaine des Tuiles	09h33	*****	11h05	*****	15h15	16h48	*****

F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur

TRANSPORTS

Navettes Métropole / RDT13 - Ligne C7 horaires en période scolaire

Nom de l'arrêt	DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon												
Fontaine Tuiles	*****	06h20	07h22	*****	09h40	*****	11h35	*****	13h45	16h00	17h30	18h35	
Estaque Port	*****	06h21	07h23	*****	09h41	*****	11h36	*****	13h46	16h01	17h31	18h36	
Estaque Mistral	*****	06h23	07h25	*****	09h43	*****	11h38	*****	13h48	16h03	17h33	18h32	
Corbières	*****	06h25	07h27	*****	09h45	*****	11h40	*****	13h50	16h05	17h35	18h37	
Resquiadou	*****	06h26	07h28	*****	09h47	*****	11h42	*****	13h52	16h07	17h37	18h39	
La Ricarde	*****	06h29	07h31	08h30	09h49	10h30	11h44	*****	13h54	16h09	17h39	18h41	
Les Jardins	*****	06h31	07h33	08h32	09h51	10h31	11h46	*****	13h56	16h11	F	18h43	
Les Bastides	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47	*****	13h57	16h12	F	18h44	
Chênes Verts	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47	*****	13h57	16h12	F	18h44	
Logis Neuf	*****	06h33	07h35	08h34	09h53	10h33	11h48	*****	13h58	16h13	F	18h45	
Le Mas	*****	06h35	07h37	08h36	09h55	10h35	11h50	*****	14h00	16h15	F	18h47	
Saint Roch	*****	*****	*****	*****	09h56	10h37	11h52	*****	14h02	16h17	F	*****	
Centre Culturel	*****	06h37	07h40	08h38	F	10h39	11h54	13h00	14h04	16h19	17h42	18h49	
Ecole F Bessou	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	16h35	*****	*****	
Le Cellier	*****	06h38	07h44	08h39	*****	10h40	11h55	13h01	14h05	F	17h43	18h50	
Le Douard	*****	06h39	07h45	08h40	*****	10h41	11h56	13h02	14h06	F	17h44	18h51	
Bergerie	*****	06h40	07h46	08h41	*****	10h42	11h57	13h03	F	16h41	17h45	18h52	
La Vesse	*****	06h47	F	08h47	*****	10h48	12h03	*****	F	16h47	17h51	F	
Niolon	*****	06h54	07h54	08h55	*****	10h55	12h09	13h10	F	17h00	17h57	19h00	

Horaires des trains													
vers Marseille	06h30	07h00	08h00	09h00		11h00			13h00	15h00	17h04	18h00	19h30
venant Marseille		06h43	07h51	08h29		10h59			12h59	14h55	17h02	18h00	18h59

Nom de l'arrêt	DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque												
Niolon	*****	06h55	08h00	09h05	*****	11h05	12h10	13h10	F	17h05	18h05	19h05	
La Vesse	*****	*****	08h10	*****	*****	*****	F	13h15	F	F	F	F	
Bergerie	*****	07h01	08h17	09h11	*****	11h11	F	13h21	F	17h11	18h11	19h12	
Joliot Curie	06h03	07h02	F	09h12	*****	11h12	F	13h22	15h10	17h12	18h12	19h13	
Les Coulets	06h04	07h03	F	09h13	*****	11h13	F	13h23	15h10	17h13	18h13	19h14	
Saint Roch	*****	*****	*****	09h16	*****	11h16	F	*****	*****	17h16	18h14	19h15	
La Mairie	06h05	07h05	F	09h18	*****	11h18	F	13h25	15h12	17h18	18h18	19h18	
Ecole F Bessou	06h06	07h06	08h23	09h19	*****	11h19	*****	13h26	15h13	17h19	18h19	F	
Logis Neuf	06h08	07h08	*****	09h21	*****	11h21	*****	13h28	15h15	F	18h21	F	
Chênes Verts	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22	*****	13h29	15h16	F	18h22	F	
Les Bastides	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22	*****	13h29	15h16	F	18h22	F	
Les Jardins	06h10	07h10	*****	09h23	*****	11h23	*****	13h30	15h17	F	18h23	F	
La Ricarde	06h12	07h12	*****	09h25	*****	11h25	*****	13h32	15h19	17h22	18h25	F	
Resquiadou	06h13	07h14	*****	09h27	*****	11h27	*****	13h34	15h21	17h24	18h27	*****	
Corbières	06h15	07h15	*****	09h28	*****	11h28	*****	13h35	15h22	17h25	18h28	*****	
Estaque Mistral	06h17	07h17	*****	09h30	*****	11h30	*****	13h37	15h24	17h27	18h30	*****	
Estaque Port	06h18	07h18	*****	09h31	*****	11h31	*****	13h38	15h25	17h28	18h31	*****	
Fontaine Tuiles	06h20	07h20	*****	09h33	*****	11h33	*****	13h40	15h27	17h30	18h33	*****	

F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur

Les passagers doivent, obligatoirement, valider ou prendre leur TITRE DE TRANSPORT auprès du conducteur à la montée dans le car et le conserver pendant la durée de leur déplacement.

DES CONTROLES SERONT EFFECTUÉS

Les horaires de passages sont donnés à titre indicatif et dépendent des problèmes de circulation et des facultatifs.

Information ligne - Horaires - Tarifs - site internet : www.lepilote.com

RDT 13 - 23 Av de la moutte-zi la valampe-13220 Chateaufort les Martigues- Tél. : 04 42 07 37 57

ATTENTION : pendant les mois de juillet et août, la desserte des calanques l'après midi s'effectue au niveau des barrières et parking.

CALENDRIER 2018 DES PERMANENCES EN MAIRIE

ASSISTANTES SOCIALES

de la Maison Départementale de la Solidarité

Le 1^{er} mardi et le 3^{ème} jeudi de 9h à 12h en mairie.

Uniquement sur rendez-vous au 04 13 31 78 00

Avec Maître CANOVAS, Avocat à la Cour

La municipalité propose à ses administrés une **permanence gratuite et mensuelle** avec un avocat : **tous les 2^{ème} mercredi du mois**, de 14h à 17h, avec Maître Yves-Henri CANOVAS, Avocat à la Cour - **La permanence se tient dans les locaux de la mairie, sur rendez-vous au 04 91 46 80 00.**

→ **CALENDRIER 2018**

14 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre

MISSION LOCALE

La permanence se tient deux fois par mois dans les locaux de la mairie, **les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois**. Elle s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 25 ans, sans qualification prioritairement ou ayant un diplôme de niveau infra II (CAP, BEP, Bac., niveau bac + 1). Sa mission principale est d'apporter toute l'information sur l'accès à une formation professionnelle, l'aide à l'orientation professionnelle et un appui à la recherche d'emploi.

Contact Mission locale : Mme Firouz SAIDI au 06 10 77 41 98

→ **CALENDRIER 2018**

2, 16 et 30 mars, 13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin, 14 septembre, 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre.

ARCHITECTE CONSEIL

La municipalité avec le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des B-d-R organise pour les administrés de la commune une permanence avec un architecte conseil (M. Henri Nahabedian) les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois. L'architecte conseil vous assiste gratuitement pour vos démarches (avant le dépôt du permis de construire, avant la déclaration préalable, avant le permis d'aménager)

En mairie 2 fois par mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 91 46 80 00

→ **CALENDRIER 2018**

2 et 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 19 mai
1^{er} et 22 juin, 6 et 20 juillet, 7 et
21 septembre, 5 et 19 octobre, 9 et
23 novembre, 7 et 21 décembre.

INFOS DON DU SANG

Chaque jour en région PACA, l'établissement français du sang recherche 800 donneurs de sang, mais seulement 600 personnes effectuent ce geste de solidarité.

Pour autant, nos malades bénéficient des transfusions qui leur sont nécessaires, grâce à la solidarité des autres régions. Le vieillissement de la population, l'amélioration du diagnostic médical, conjugués au fait qu'il n'existe aucun substitut au sang entraîne une augmentation des besoins en produits sanguins. Pour répondre aux besoins des malades, l'EFS organise des collectes dans toutes les communes. L'association des donneurs de sang bénévoles du Rove participe activement et assiste l'EFS dans l'organisation des collectes.

La municipalité met à disposition des locaux municipaux. À noter qu'à partir de 2018, les collectes s'effectueront à la médiathèque municipale (salle du bas)

CALENDRIER 2018

DES COLLECTES DE SANG AU ROVE

- Lundi 9 avril de 15h à 19h30
- Lundi 25 juin de 15h à 19h30
- Lundi 5 novembre de 15h à 19h30

Lieu de la collecte :

Médiathèque municipale (niveau -1)

PROTECTION DES COMPTEURS CONTRE LE GEL

LA SEMM MET A DISPOSITION DES KITS GRATUITS,

Le 22 novembre dernier était organisé, en mairie du Rove, le comité des usagers du service public de l'eau à l'initiative de la Société des Eaux de Marseille Métropole et de sa directrice générale, Marie France Barbier. A ses côtés, monsieur le Maire et une quinzaine de membres élus (adjoints, techniciens, responsables associatifs, citoyens).

Parmi les sujets abordés, le télé-relevé des compteurs, les travaux sur la commune, et le calorifugeage des compteurs. Il est à noter que l'ensemble des compteurs de la commune (2147) ont été remplacés. 124 répéteurs et 2 concentrateurs complètent le dispositif dans la commune. Ils permettent le télé-relevé, facilitant ainsi de limiter les pertes

sur le réseau et la détection des fuites. Au chapitre travaux, il a été rappelé les réalisations en cours et à venir. Le réseau de la commune est de 34,3 km de conduite d'eau potable et 3000 branchements. Il a également été présenté le kit de calorifugeage pour la protection des compteurs. Gratuit, il est mis à votre disposition à l'agence de Marignane (être muni de votre facture d'eau)

Agence de Marignane

16, allée de la Palun, Z.I. de la Palun - 13700 Marignane
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et de 12h00 à 13h30 uniquement sur rendez-vous au 04 91 57 65 90

Association Kha Pradipika

Depuis plus de 15 ans l'association Kha Pradipika propose des cours de yoga traditionnel Hatha yoga et yoga de l'énergie. Basé sur la pratique de postures associées à la respiration, le yoga apporte souplesse et renforcement musculaire, contribue à l'apaisement du mental et procure un état d'équilibre, de sérénité. Ce travail sur soi apporte le bien-être mais permet également de travailler les muscles en douceur et en profondeur. De plus, maintenir une posture à l'aide de la respiration yogique entraîne l'esprit à développer la persévérance et procure un lâcher prise mental. Pour parfaire ce lâcher prise, des pranayama sont pratiqués et des mantra sont chantés.

Maguy Giomi, enseignante à la FNEY tient à préciser qu'il n'y a aucune limite d'âge pour la pratique de cette activité qui allie le corps et l'esprit.

Un cours d'essai gratuit est proposé.

Les cours ont lieu chaque Jeudi de

18h30 à 19h45 à la salle Louis Berard.

Pour tout renseignement joindre Maguy Giomi au 06 64 74 26 28.

Il a neigé sur Le Rove...

Mercredi 21 février 2018, aux alentours de 8h du matin, la neige est tombée sur Le Rove et un peu partout dans notre département.

Quelques centimètres qui ont surpris les automobilistes engagés sur les routes où il a été constaté des perturbations dans certains secteurs notamment sur l'A55.

Le Rove a ressemblé le temps de quelques heures à un village de montagne. Un bien beau spectacle.

Le précédent épisode neigeux s'était déroulé le 2 décembre 2017.

L'hiver n'est pas terminé alors restez prudents en cas de nouvelles chutes de neige, surtout dans vos déplacements.



Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la mise en valeur du cadre de vie, la Métropole Aix-Marseille a en charge la collecte, le transfert et le traitement des déchets ménagers.

Elle est donc responsable de la collecte sélective des déchets ménagers, ainsi que des centres de tri, de transfert et des déchetteries.

Le dispositif « Engagés au quotidien » mis en place par la Métropole Aix-Marseille Provence est disponible sur internet, sous forme d'application pour tablettes et smartphones et au 0800 94 94 08 (appel gratuit depuis un fixe ou un portable).

<http://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Ramassage des ordures ménagères

Dans le village, le ramassage est effectué tous les jours (sauf dimanche et jours fériés), à partir de 7h30

Dans les calanques de La Vesse et Niolon : le ramassage est effectué les lundi, mercredi et vendredi pour la période hors saison estivale (de octobre à mai), à partir de 6h. Et tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) pour la période estivale (de juin à septembre).

La collecte se fait au porte à porte. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs plastiques distribués gratuitement à cet effet.

L'Arrêté du Maire N°A2003-07, stipule :

Qu'il est interdit de déposer les ordures ménagères :

- Les dimanches et jours fériés
- Après le passage de la benne
- Avant 5 heures du matin, les jours de collecte

L'article XVI de l'arrêté N°A2003-07 stipule que toute infraction est passible de poursuite dans les conditions prévues à l'article 610.5 du Code Pénal sans préjudice d'autres peines prévues par les lois et règlements en vigueur.

Points d'apports volontaires

Une trentaine de points d'apports volontaires sont répartis sur le territoire de la commune (verre, papier, emballages).

Ramassage des encombrants

Il s'agit d'un service gratuit à la population. Le ramassage s'effectue auprès des personnes qui ont pris préalablement rendez-vous au 08 00 94 94 08. Après confirmation, les encombrants doivent être déposés devant le domicile. Les agents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les propriétés privées. Les végétaux et les décombres ne sont pas enlevés.

La Déchetterie

La déchetterie ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h à 12h. Elle accepte les déchets des particuliers. Pour les professionnels, voici la liste des lieux de dépôts :

EXUTOIRES POUR LES DECHETS DES PROFESSIONNELS ⁽¹⁾	
DECHETS du BTP, gravats	
Gantero-MG 13	Sortie N°10 Raffinerie - 13220 La Mède Tél : 04/42/07/04/20
Jean LEBEVRE	Vallon de Valtrède - 13220 Châteauneuf-les-Martigues Tél : 04/42/10/91/40
DECHETS VERTS	
BIOTECHNA	RD 9-13220 Châteauneuf-les-Martigues Tél : 04/42/76/26/66
VERT PROVENCE	CD 6, La Barque-13710 Fuveau Tél : 04/42/58/54/76
MULTIFLUX : bob, déchets verts, papiers/cartons, gravats, métaux, encombrants, pneus *	
BPA *	170 chemin de Payennet - 13120 Gardanne Tél : 04/42/12/33/24
DATRANS	Zone d'activités des Aiguilles -13 13180 Gignac-la-Nerthe Tél : 04/42/77/71/01 Métaux à Zi Les Florides -13700 Marignane
EPUR *	Zone d'activités des Aiguilles-13180 Gignac-la-Nerthe Tél : 04/86/30/55/30
JMB	D20, Quartier Les Gabelles- 13340 ROGNAC Tél : 04/42/78/65/54
ORTEC *	145 route du Guignonnet- 13270 Fos-sur-mer Tél : 04/42/05/03/00
PURFER	CD 9, Quartier Cité le Bausset -13700 Marignane Tél : 04/42/09/00/96
SILIM (Plateforme Ayyalades)	99, avenue des Ayyalades- 13015 Marseille Tél : 04/91/60/90/38
DECHETS DANGEREUX	
SPUR Environnement	228 avenue de Château Gombert-13013 Marseille Tél : 04/91-68/75/59
VALORTEC	Chemin départemental 20 -13340 Rognac Tél : 04/42/78/68/06



Tri Sélectif

Bac jaune individuel : la collecte s'effectue tous les samedis matin à partir de 7h. Le bac doit être rentré après le passage de la benne.

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PASSEPORT / CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 8 mars 2017, la procédure des cartes nationales d'identité est unifiée avec celle des passeports.

Désormais les démarches « Cartes d'Identité et/ou passeports » s'effectuent uniquement dans les collectivités dotées de DR (Dispositif de Recueils).

31 communes sont à votre disposition dans les Bouches-du-Rhône.

Les plus proches :

Aix-en-Provence, Châteauneuf-les-Martigues, Marignane, Martigues, Marseille, les Pennes Mirabeau, Vitrolles... (liste complète en Mairie)

Il est préférable de contacter les Mairies au préalable de vos démarches pour connaître les adresses, les heures d'ouverture, les papiers à fournir, et s'il faut ou pas un rendez-vous.

Pour Marseille contactez le 0 810 813 813.

CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le mois d'octobre 2017, il n'est plus nécessaire de se déplacer pour effectuer ces démarches.

Des télé-procédures sont disponibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés, à savoir :

www.ants.gouv.fr

Quatre télé-procédures concernent le certificat d'immatriculation :

- Refaire son certificat d'immatriculation
- Changer son adresse
- La cession d'un véhicule
- Changer le titulaire du véhicule

Pour le Permis de conduire :

- Inscription au permis de conduire pour passer les examens
- Demande de fabrication d'un nouveau permis

Renseignements complémentaires : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

PACS

Depuis novembre 2017 c'est en Mairie que l'on peut se pacser, dépacser ou modifier un pacs.

Qui peut se pacser ?

Toute personne majeure (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité dans son pays) de sexe différent ou de même sexe à condition d'être ni marié, ni pacsé par ailleurs.

Pièces à fournir :

- Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (ou de six mois pour le partenaire étranger)
- Remplir, dater et signer une convention de PACS (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15726.do)
- Remplir une déclaration conjointe de PACS (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15725.do)
- Faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en Mairie par un officier d'État Civil en se présentant ensemble muni chacun d'une

pièce d'identité en cours de validité. Documents particuliers à fournir pour le partenaire étranger né à l'étranger. (service public particuliers vos droits)

La procédure en Mairie est gratuite et payante devant un notaire.

Lien utile : circulaire du 10 mai 2017 relative aux PACS

CHANGEMENT DE PRÉNOM

Depuis le 1^{er} Janvier 2017 la procédure de changement de prénom relève de la compétence des communes.

L'officier d'État Civil compétent pour recevoir la demande est celui soit

- Du lieu où l'acte de naissance a été dressé,
- Du lieu de résidence de la personne concernée par le changement de prénom.

La demande porte sur les modifications, adjonctions ou suppressions d'un ou plusieurs prénoms ainsi que sur la modification de l'ordre des prénoms.

La personne habilitée à déposer la demande est celle concernée par le changement de prénom. Demande remise à l'officier de l'Etat Civil, ce dernier vérifie l'identité, et s'assure de la réalité de la demande. Les demandes reçues par courrier, fax, mail ou déposées par une tierce personne sont refusées.

Pour les mineurs, la demande doit être remise par son représentant légal. Pour un mineur de plus de 13 ans, l'enfant doit rédiger et signer un consentement personnel où il confirme désirer le changement de prénom.

Il faut que l'officier d'Etat civil puisse vérifier l'identité du demandeur ainsi que la réalité de la démarche.

Liste des pièces à fournir :

- acte de naissance
- pièce d'identité du demandeur
- justificatif de domicile
- éléments visant l'intérêt légitime de la demande
- copie des actes devant être mis à jour

Il n'est pas envisageable de :

- changer de prénom pour de simples convenances personnelles
- retenir un prénom qui contient des signes non connus de la langue française
- choisir le nom de l'un des parents à titre de prénom.

Motifs d'intérêt légitime évoqués :

- Usage prolongé d'un prénom autre que celui figurant à l'état civil (Identité construite avec un prénom autre que le prénom d'origine).
- Francisation du prénom (difficultés d'intégration sociale).
- Suppression d'un prénom jugé ridicule ou association du nom et du prénom jugée ridicule (prénom d'apparence ridicule, péjorative, grossière ou en référence à un personnage historique).
- Transsexualité du demandeur (volonté de mettre en adéquation son apparence physique avec son état civil).

NOUVEAU SUR LA COMMUNE



Sandrine DEVERGIE, Psychologue Spécialiste de la psychothérapie Une des pionnières à utiliser les thérapies par exposition à la réalité virtuelle

Suite à un cursus complet en Psychologie à l'Université de Provence à Aix-en-Provence, Sandrine DEVERGIE obtient son titre de Psychologue en 2004. Nouvellement installée dans les locaux du centre commercial du Rove, elle utilise en complément de la psychothérapie :

- L'Acupression (technique dérivée de l'acupuncture qui utilise la pression des doigts sur des points précis) permettant un rééquilibrage énergétique et d'éliminer les blocages émotionnels. Cette pratique est très appréciée par les enfants, les adolescents et les adultes qui n'arrivent pas à mettre de mots sur leurs maux.
- Les Thérapies par Exposition à la Réalité Virtuelle (Logiciel C2Care) et les Thérapies Comportementales et Cognitives pour traiter les phobies et les addictions.

Si vous souffrez d'anxiété, d'angoisses, de stress, de dépression... que votre phobie ou votre addiction est devenue problématique... que vos blocages émotionnels engendrent des troubles du comportement ou des maux psychosomatiques, ces thérapies brèves peuvent vous aider.

Sandrine DEVERGIE

Psychologue enfant, adolescent, adulte

Centre Commercial, Bat. C, 2^{ème} étage (ascenseur)

www.sandrinedevergie.com

Tél : 06 10 76 40 08

Uniquement sur rendez-vous

Alexandre Fernandez

Ostéopathe D.O agréé
Conseiller en Fleurs de Bach

Ouvert 7j/7, même le dimanche
RDV rapide, consultation au cabinet
ou à domicile.

Prise en charge du bébé, du jeune
enfant, de la femme enceinte, du
sportif, de l'adulte et du sénior.

Tel : 06 72 54 21 57

Adresse : Centre Médical
64 RD 568

13740 Le Rove
(À côté de la Pharmacie)

Site internet, et blog conseils
santé et bien être :
ensuesleroveosteopathe.fr



ASSURANCES DE LA COTE BLEUE

Jennifer Millan

Santé, Prévoyance, Automobile, Habitation, Moto, Bateau,
Expatrié, Chiens et chats, Multirisque professionnelle, Dommages
ouvrage et décennale, Crédit immobilier et renégociation de prêt,
Assurance de prêt.

Centre d'affaires et d'activités commerciales

RD 568 13740 Le Rove

Téléphone : 04 91 09 20 20 / Mobile : 07 71 28 85 06

email : assurancecotebleue@orange.fr

AXA PREVOYANCE & PATRIMOINE

Monica Amerigo

10 chemin de la bergerie

13740 Le Rove

Mobile : 06 83 38 03 52

email : agencea2p.monica.amerigo@axa.fr

LinkedIn : [in/monicaamerigo](https://www.linkedin.com/in/monicaamerigo)

SUIVEZ L'ACTUALITÉ MUNICIPALE EN VOUS CONNECTANT



sur le site Internet **www.lerove.fr**
et sur la page Facebook **Le Rove infos**



La page Facebook Le Rove infos a été mise en ligne le 22 octobre 2016.

Elle compte aujourd'hui près de 1800 abonnés.

Avec plusieurs milliers de partages de publications et plusieurs dizaines de milliers de vues pour les vidéos, son succès est grandissant.

Elle reste une page appréciée des rovenains connectés mais aussi d'un plus large public de tous horizons.

Nous nous efforçons d'y apporter des informations municipales utiles.

Les réactions positives nous encouragent à poursuivre cette page.

Pour rester informés, pensez à liker la page et à la partager auprès de vos amis.



Retrouvez des centaines de photos
et de vidéos à partager, l'agenda des manifestations,
les informations utiles...

Numéros utiles 2018

LA MAIRIE EST OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
(sauf vendredi 17h)

LE SERVICE URBANISME est ouvert tous les matins
de 8h30 à 12h.

LES PERMANENCES DU MAIRE se déroulent tous
les mercredis après-midi sur rendez-vous.

RENDEZ-VOUS POUR PASSEPORT / CNI

Allô Mairie 08 10 81 38 13
.....ou 04 91 55 11 11

SERVICES MUNICIPAUX

Standard Mairie 04 91 46 80 00
Garage Municipal 04 91 46 94 39
Restaurant Scolaire 04 91 46 97 01
Cercle Municipal des Retraités 04 91 46 91 53
Police Municipale 04 91 09 91 50
Centre Culturel Communal 04 91 09 95 61
Gymnase 04 91 09 93 83
Stade 04 91 09 92 25
Médiathèque 09 67 54 74 81
Service des sports 04 91 09 99 45
Ecole Maternelle 04 91 46 98 58
Ecole Primaire 04 91 46 94 70

ALLO POMPIERS

Marignane 18
Casernes Ensues 04 42 06 95 30

DANS TOUS LES CAS D'EMPOISONNEMENT

Centre anti poisons
Marseille 04 91 75 25 25

GENDARMERIE

Carry le Rouet 17 ou 04 42 45 00 40

CRÈCHE MARTINE FELTRIN

..... 04 91 09 99 05

MAISON DE RETRAITE LA CARRAIRADE

..... 04 91 96 23 49

SERVICE COMMUNAUTAIRE

ANTENNE DU ROVE

Secrétariat / Ramassage des encombrants
..... 08 00 94 94 08

ENEDIS (EDF) SERVICE CLIENTS

Renseignements (du lundi au vendredi de 8h à 17h)
09 69 32 18 59
Dépannage (24h/24, 7j/7) 09 726 750 13

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE

La Passerelle 09 69 39 40 50

SERAM (ASSAINISSEMENT)

..... 04 91 16 80 00

CENTRE DES IMPÔTS

Marignane 04 42 02 36 00
Démarches administratives
..... 08 20 32 42 52

TRESORERIE PRINCIPALE

Marignane 04 42 88 70 76

M. LE CURÉ

Paroisse Le Rove - Gignac
..... 04 42 88 46 19
..... 06 45 86 37 72

MEDECINS

• Dr Danièle BOLCIONI
Cabinet 04 91 46 91 27
• Dr DELCOURT Philippe
Cabinet : 04 91 09 95 05 et 06 81 54 92 44
• Dr HAUWELLE Christian et Nicole et
Dr WALOT Christophe
Cabinet 04 91 46 96 64
• Dr MILHAUD Jean Yves
Cabinet 04 91 46 87 28

PSYCHOLOGUE

• Mme DELMAU Audrey
Centre commercial RD 568 - Le Rove
Cabinet 06 76 74 82 48
• Sandrine DEVERGIE
Centre Commercial, Bat. C, 2^{ème} étage (ascenseur)
Cabinet 0610764008

PSYCHIATRE

• Dr DELVAUX Magali 06 62 58 08 04
Centre commercial RD 568 - Le Rove

PSYCHOLOGUE / SEXOLOGUE

• Mme BARBRY Amanda 06 73 64 49 61
Centre commercial RD 568 - Le Rove

PSYCHOMOTRICIENNE

• Mme PIERRE Pegguy 04 91 07 47 01
Centre commercial RD 568 - Le Rove

INFIRMIERES

• Mme ZAPATA CUZZUCOLI 04 91 09 91 95
..... et 06 09 84 00 55
• Mme CHIARELLO Sandrine 06 60 88 65 46
• Mme DE ANGELIS Stéphanie 04 91 46 94 84
..... et 06 24 64 33 14
• Mlle TINARD Delphine 06 21 51 65 67
..... et 04 91 91 15 85
• Mme MERLIN Marjorie 06 09 76 09 96
• Mme RE Céline 06 21 59 74 14

ORTHOPHONISTE

• M. LAFFORGUE Jérôme 06 27 68 34 32
Centre Commercial La Carrairade RD 568

OSTÉOPATHES

• M. GOMEZ Christophe (Ostéopathe DO)
Membre AFO - Rue du Stade
..... 06 61 30 50 70 / 04 91 09 99 78
• Mme LARCHER Mylène (Ostéopathe DO MROF)
• Mme SERIGNAC Lisa (Ostéopathe DO)
Centre commercial casino 135 RD 568
..... 06 21 79 88 10
• M. FERNANDEZ Alexandre 06 72 54 21 57
Ostéopathe DO agréé, Conseiller en Fleurs de Bach

KINESITHERAPEUTES

• M. RELJIC Stéphane
• M. GOMEZ Christophe
Ostéopathe membre de l'AFO
• Mme VALENTIN Cindy
• Mme GOMEZ Mathilde
• Mlle PASCO Céline
• Mlle MERCADAL Laura
Cabinet SELASKINEOROVE
12 rue du stade 04 91 09 99 78
• M. Jean Paul BERTHET
Cabinet 04 91 46 93 85

PEDICURE/PODOLOGUE

• Mme NABET Valérie
Cabinet : 64 Rue Jacques Duclos
+ visite à domicile 06 22 59 23 40
• Mme BIALOBOS Claire
Centre commercial RD 568
Entrée 1 / 1^{er} étage 04 91 09 95 40

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

64, RD568 (au-dessus de la pharmacie)
..... 04 91 09 98 19

PHARMACIE

• Mme RIPOLL CASSARINO
RD 568 04 91 46 90 35

AMBULANCES DU ROVE 04 91 46 08 86

CABINET VETERINAIRE

• M. FERREY
La Carrairade RD 568 : 04 91 09 95 66

BUREAU DE POSTE LE ROVE 36 31

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h
- Mardi, Jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE « RENÉ BLANC » 09 67 54 74 81
36, Rue Jacques Duclos, 13740 Le Rove
mediatheque@le-rove.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h
- Vendredi : 14h30 - 18h
- Samedi : 9h30 - 12h

Quelques dates à noter sur votre agenda 2018

EN MARS

- **Sam 17** : repas et après-midi dansant « oreillettes » à 12h à la salle des fêtes – organisé par l'omas, avec orchestre de variétés musette / ouvert à tous - participation de 18 euros (repas + après-midi) ou de 8 euros (après-midi seulement). Les inscriptions se font à la salle des fêtes. Plus d'infos au 04.91.46.91.53 Ou au 06.73.67.90.16.
- **Mar 20** : projection de courts métrages du festival de la Côte Bleue
- **mer 21** : conseil municipal (vote du budget) – 18h – mairie (salle du conseil)
- **Sam 24** : sortie au théâtre des salins – concert Calypso Rose – 19h (organisé par l'omas)
- **Dim 25** : concert Rétina à 15h (église)
- **Ven 30** : concours de contrée de l'omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place
- **Sam 31** : grand carnaval du comité des fêtes – à partir de 14h au gymnase municipal avec de nombreuses animations pour les enfants. Thème libre. Dégustation gratuite d'oreillettes

EN AVRIL

- **Sam 14** : repas dansant du comité des fêtes à 12 heures à la salle des fêtes - inscriptions en mairie
- **Dim 22** : audition de l'école municipale de musique, au théâtre molière à marignane (17h) «Humour & Fantaisie»
- **26/27** : Sortie gratuite des jeunes à Portaventura
- **Ven 27** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place

EN MAI

- **Du 2 au 6** : séjour en Espagne organisé par l'omas – inscription à l'omas (255 euros par personne)
- **Mar 8** : commémoration du 73^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 – rassemblement à 11h devant la mairie
- **Ven 25** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place
- **Sam 26** : opération nettoyage des calanques de la Vesse et Niolon – à partir de 8h30

EN JUIN

- **Sam 9** : soirée des sports à 20h30 au gymnase municipal
- **Ven 15** : conférence à 18h + pièce de théâtre à 20h30 (journées de la culture) à la salle des fêtes
- **Sam 16** : journées de la culture avec de nombreuses expositions, spectacles et animations à partir de 14h jusqu'en soirée - gymnase
- **Mer 20** : spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse au théâtre des salins, 20h30
- **Ven 29** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes inscription, buvette et restauration sur place
- **Sam 30** : journée d'activités et de loisirs au centre ucpa de niolon réservée aux familles du rove – sur inscription en mairie (places limitées)

EN JUILLET

- **Ven 13** : grande sardinade du comité des fêtes – fêtes votives de la Sainte Anne
- **Du 17 au 24** : fêtes votives de la Sainte Anne

EN AOÛT

- **Jeu 23** : commémoration du 74^{ème} anniversaire de la Libération du Rove

EN SEPTEMBRE

- **Sam 8** : banquet aux anciens (offert par le comité des fêtes)
- **Mer 12 ou 19** : spectacle pour enfants (saison 13)
- **15/16** : journées du Patrimoine
- **Ven 28** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place

EN OCTOBRE

- **du 1 au 6** : voyage de l'omas en Sologne
- **19, 20, 21** : fête de la chèvre du Rove
- **Ven 26** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place

EN NOVEMBRE

- **Dim 11** : commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
- **Sam 17** : repas pieds-paquets et après midi dansant du comité des fêtes
- **Ven 30** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place

VACANCES SCOLAIRES 2018

- **Hiver** : à partir du 24 février - reprise le 12 mars
- **Printemps** : à partir du 21 avril – reprise le 7 mai
- **Été** : à partir du 7 juillet

Site Internet officiel de la mairie :
www.lerove.fr

